

**EVALUATION FINALE DU PROJET : COMPRENDRE ET TRAITER LES
FACTEURS DE CONFLITS LE LONG DES
ROUTES MIGRATOIRES D'AGADECZ (NIGER)**

RAPPORT

Niamey, octobre 2022



Des entreprises créées par les bénéficiaires individuels de la subvention du projet



Table des matières

| | |
|--|----|
| Equipe d'évaluation | 2 |
| Remerciements | 2 |
| Liste des acronymes | 3 |
| Résumé exécutif | 4 |
| I. Introduction | 6 |
| II. Contexte de l'évaluation du projet et théorie de changement | 7 |
| 2.1 Contexte | 7 |
| 2.2 Théorie de changement | 9 |
| III. Approche méthodologique de l'évaluation | 10 |
| 3.1 Méthodes de collecte des données | 11 |
| 3.2 Méthodes de l'analyse des données | 12 |
| 3.3 Outils de collecte | 13 |
| 3.3.1 Volet quantitatif : | 13 |
| 3.3.2 Volet qualitatif : | 14 |
| IV. Déroulement de la collecte de données et limites | 14 |
| 4.1 Formation du personnel de terrain | 14 |
| 4.2 Collecte de données | 14 |
| 4.3 Difficultés et limites | 15 |
| 4.4 Récapitulatif de la collecte | 16 |
| V. Résultats de l'évaluation par critères | 17 |
| 5.1 Pertinence du Projet | 17 |
| 5.2 Cohérence du projet | 22 |
| 5.3 Efficacité du projet et sa sensibilité au genre | 24 |
| 5.4 Efficience du projet | 29 |
| 5.5 Impact du projet | 32 |
| 5.6 Synergie créée par le projet et Sensibilités aux conflits | 37 |
| 5.7 Durabilité des acquis du projet et l'effet catalytique | 37 |
| 5.8 Attentes pour les prochaines phases | 41 |
| 5.9 Ce qu'il faut corriger dans les prochaines phases | 42 |
| VI. Conclusion et recommandations | 43 |
| 6.1 Conclusion | 43 |
| 6.2 Recommandations | 43 |
| VII. Bibliographie | 45 |
| ANNEXE 1 : Cadre des résultats | 46 |
| ANNEXE 2 : Matrice d'évaluation | 53 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1: Taux de réalisation des prévisions..... | 15 |
| Tableau 2: Répartition des enquêtés par ville d'intervention..... | 16 |
| Tableau 3 : Caractéristiques des enquêtés bénéficiaires des subventions individuelles..... | 17 |
| Tableau 4 : Appréciation de la pertinence du projet..... | 22 |
| Tableau 5: Activités réalisées par les groupements..... | 28 |
| Tableau 6: Niveaux de satisfaction par rapport à la réalisation des activités..... | 29 |
| Tableau 7: Durée de sélection des dossiers et d'octroi de la subvention..... | 30 |
| Tableau 8: Appréciation de l'efficacité du projet..... | 31 |
| Tableau 9: Appréciation des migrants par les bénéficiaires..... | 35 |
| Tableau 10: Degré de satisfaction par rapport à l'impact du projet..... | 36 |
| Tableau 11: Perception des acteurs sur la durabilité des acquis du projet..... | 40 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1: Zone d'intervention du projet PBF..... | 9 |
| Figure 2: Théorie du changement matérialisée par les consultants..... | 10 |
| Figure 3 : Degré de correspondance du projet aux attentes des bénéficiaires..... | 21 |
| Figure 4: Pertinence du projet selon les organisations de la société civile..... | 21 |
| Figure 5: Appuis reçus par les bénéficiaires..... | 27 |
| Figure 6: Situation de satisfaction des bénéficiaires individuels par rapport aux appuis du projet..... | 27 |
| Figure 7: Nombre d'activités réalisées par les groupements..... | 28 |
| Figure 8: Correspondances de la subvention aux attentes des bénéficiaires..... | 31 |
| Figure 9: Impact du projet sur les revenus des bénéficiaires..... | 34 |
| Figure 10: Développement des capacités entrepreneuriales chez les bénéficiaires..... | 34 |
| Figure 11: Perception des communautés sur les migrants en transit..... | 35 |
| Figure 12: Développement des entreprises des bénéficiaires..... | 40 |
| Figure 13: développement des capacités des bénéficiaires à mobiliser d'autres ressources supplémentaires pour le développement de leurs entreprises..... | 40 |

Equipe d'évaluation

| | |
|-------------------------------|--|
| Consultant principal : | SOUMANA Issifou, Mathématicien-démographe (soumana_issifou@yahoo.fr; tél : +227 97063054) |
| Superviseurs terrain : | KIMBA Nourou, Economiste-démographe (+ 227 90888906) ADAMOU Oumarou Maria, Sociologue (+227 96463272) ; |
| Enquêteurs : | Amadou Karimou, Emod Alkassoum Kounda, Moustapha Alhassane, Ahmad Gousman Youssouf, Youssouf Tiljat, Boubacar Zanguina Djafarou, Ousseini Oumarou Idrissa, Ali Karim Salou |

Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les membres de l'équipe de la coordination du projet PBF à l'OIM de Niamey, Agadez et Arlit. Ce rapport est produit grâce à leurs disponibilités, leurs partages, leurs appuis, leurs facilitations ainsi que leurs observations tout au long du processus de cette évaluation. Nos remerciements vont également à l'endroit de tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à ce travail, notamment les autorités locales, les membres des

comités de suivi, les bénéficiaires, les cabinets prestataires ainsi que les structures étatiques et les organisations de la société civile rencontrées.

Avertissement

Bien que commandé par l'Organisation Internationale pour les Migrations au Niger, les points de vue et l'analyse figurant dans ce rapport ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'OIM Niger et / ou de l'OIM en général. Si les rapports contiennent des erreurs ou des analyses partielles ne correspondant pas à la réalité, la responsabilité ne sera imputée qu'au cabinet évaluateur.

Liste des acronymes

| | |
|----------------|--|
| AICS | Agence Italienne pour la Coopération au Développement |
| CIDD | Centre d'Investigations pour le Développement Durable |
| CIPMEN | Centre Incubateur des Petites et Moyennes Entreprises au Niger |
| COMINAK | Compagnie minière d'Akouta |
| COSINN | Initiatives de Stabilisation Communautaire dans le Nord du Niger |
| FG | Focus groups |
| GIZ | Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit |
| HACP | Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix |
| HCR | Agence des Nations Unies pour les réfugiés |
| IDEE | Initiatives pour le Développement des Entreprises |
| MSF | Médecin Sans frontière |
| OIM | Organisation Internationale pour les Migrations |
| PBF | Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies |
| PDC | Plan de Développement Communal |
| PDES | Plan de Développement Économique et Social |
| PDR | Plan de Développement Régional |
| ProGEM | Programme « Améliorer la gestion des défis migratoires » |
| UNICEF | Fonds des Nations Unies pour l'Enfance |

Résumé exécutif

Le présent document est le rapport de l'évaluation finale après 24 mois d'exécution (juillet 2020 à juillet 2022) du projet « *Comprendre et Traiter les facteurs de conflits le long des routes migratoires d'Agadez* ». Le but de cette évaluation est de dresser le bilan de la mise en œuvre du projet à travers une appréciation qualitative et quantitative des résultats obtenus, des effets et impacts à court-terme sur les bénéficiaires et en précisant comment les facteurs de conflits relatifs aux mouvements migratoires dans la région d'Agadez ont été adressés. Le projet est financé par le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PeaceBuilding Fund – PBF) et intervient dans trois communes de la région d'Agadez à savoir les communes d'Agadez, Arlit et Ingall (y compris la localité d'Assamaka).

L'évaluation a été réalisée selon une combinaison de méthodes et outils avec notamment une revue documentaire. Autrement dit, il s'agit d'une combinaison d'outils d'enquête quantitative et qualitative et d'une revue documentaire soutenue par des entretiens qualitatifs et focus group. Dans chaque commune ou ville des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec le Maire, le Chef coutumier, le Chef religieux et un à deux migrants. De même, deux à trois focus groups ont été animés avec les jeunes garçons, les jeunes filles et les groupements féminins bénéficiaires de la subvention du projet. En fin, des questionnaires quantitatifs ont été administrés à tous les bénéficiaires individuels de la subvention, à tous les membres des comités communautaires de suivi, à tous les responsables des groupements et organisations de la société civile et médias bénéficiaires ainsi qu'aux agences et structures étatiques. Des entretiens qualitatifs ont également été administrés à trois responsables de la coordination du projet à l'OIM et deux cabinets prestataires du projet. Au total 12 focus groups, 20 entretiens qualitatifs semi-directifs et 358 entretiens individuels quantitatifs ont été réalisés à la fin du terrain.

À l'issue du processus de la collecte, du traitement et de l'analyse de données, le projet s'est avéré concluant pour tous les critères d'évaluation retenus. Cependant, des efforts restent à fournir surtout en ce qui l'efficacité. Les résultats se présentent comme suit par les principaux critères d'évaluation :

- **Pertinence** : il ressort des entretiens que le projet est bien justifié et que sa pertinence n'est pas contestable. Les conflits entre migrants et autochtones constituent une réalité vécue et d'actualité. Le projet PBF est arrivé à point nommé et, par ses activités, il est bien accueilli et fortement apprécié par les communautés.
- **Cohérence** : le projet reste cohérent aux cadres stratégiques nationaux, régionaux et communaux de développement. Il s'aligne, en effet, au Plan de Développement Economique et social 2017-2021 en ses axes 2 et 4 (Axe 2 : Développement social et transition démographique ; axe 4: Amélioration de la Gouvernance, paix et la sécurité). Il s'alignement également sur l'Objectif de Développement Durable ODD16 relatif à la Paix, Juste, Et Institution Efficace, et sur le cadre de résultat stratégique du PBF Niger - Domaine stratégique 3 : Consolidation de la Paix et de la Sécurité communautaire dans les zones frontalières. De plus le projet est en étroite cohérence avec les autres interventions de l'OIM et avec plusieurs partenaires intervenant de la région d'Agadez.
- ***On retient que le projet reste cohérent et harmonieux aux cadres stratégiques nationaux, régionaux et communaux de développement. Il s'aligne, en effet, au Plan de Développement Economique et social 2017-2021 en ses axes 2 et 4 (Axe 2 : Développement social et transition démographique ; axe 4: Amélioration de la Gouvernance, paix et la sécurité). De plus le projet est en étroite synergie avec les autres interventions de l'OIM et avec plusieurs partenaires intervenant de la région d'Agadez***
- **Efficacité** : l'efficacité du projet est évaluée satisfaisante par les bénéficiaires. La plupart des activités ont été exécutés malgré le retard pris par le projet au démarrage et les contraintes liées

à l'enclavement des zones d'intervention. Aussi, un peu plus de flexibilité dans le décaissement des fonds aurait permis de gagner énormément en efficacité.

- **Efficience** : l'efficience du projet est essentiellement marquée par la gestion parcimonieuse du fonds alloué aux subventions qui a permis de compter plus des bénéficiaires que prévus initialement. Cependant, elle est restée moins optimale du fait de la lourdeur administrative notamment la lenteur constatée et décriée par tous dans les décaissements des fonds au niveau de l'OIM pour l'exécution des activités.
- **Impact** : le projet a eu un impact incontestable tant sur le plan de la cohésion sociale que sur celui de la création d'opportunités économiques. Les conflits entre migrants et autochtones se sont certes atténués suite aux sensibilisations et aux formations mais existent encore. Ainsi, ces activités de sensibilisation doivent continuer aussi longtemps que les migrants demeurent sur les sites de transit. La subvention des petites entreprises avec tout le paquet d'accompagnements qui s'y rattache est un modèle d'intervention qu'il faudrait maintenir sur le moyen et longs termes au vu de ses étonnants effets sur la réduction du chômage des jeunes et des femmes en particulier. Ces subventions octroyées par le projet ont impacté les perceptions des bénéficiaires sur les migrants en transit et cela est bien perceptible puisque 46,7% des bénéficiaires individuels ont une bonne perception de la présence des migrants contre 27,6% dans la communauté.
- **Durabilité** : Afin d'assurer une bonne continuité des acquis notamment l'amélioration de la cohésion sociale et le développement des entreprises subventionnées par le projet, il est nécessaire que le projet puisse aboutir à d'autres financements des activités et que les bonnes expériences soient partagées et mises à l'échelle. Les capacités des collectivités territoriales ont été renforcées mais insuffisantes compte tenu des besoins et de la durée par le projet PBF qui est jugée courte par les bénéficiaires. Ces collectivités doivent parvenir à la mise en place des fonds à travers leurs budgets communaux dans leurs entités respectives pour des subventions remboursables des nouvelles entreprises.
- **Gestion des conflits** : S'agissant de la gestion des conflits dans le cadre de la mise en œuvre des activités, ils sont gérés par les comités communautaires de suivi. Les assistants sur le terrain sont également sensés écouter les bénéficiaires et transmettre leurs plaintes aux comités en attendant la mise en place complète du mécanisme de remontée des plaintes qui est en train d'être expérimenté.
- **Synergie** : Dans le cadre de la synergie des actions, le projet a assez souvent apporté ses appuis dans le cadre des activités culturelles organisées par la région en vue de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Des actions de synergie et de complémentarités avec d'autres partenaires ont également été mentionnées lors des entretiens.
- **Effet catalytique** : Les résultats atteints par le projet sont bien appréciables et plaident déjà pour la continuité des activités voire leur mise à l'échelle notamment en ce qui concerne la création d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes. Mieux, 65% des bénéficiaires individuels de la subvention du projet affirment être bien outillés pour mobiliser d'autres financements grâce aux formations et encadrements reçus durant le projet.
- **Sensibilité au genre** : Le genre est une exigence du projet et constitue déjà une norme dans les interventions de l'OIM. Ce qui fait que le projet est resté sensible au genre dans toutes ses activités et les femmes occupent 38,29% des bénéficiaires sur l'ensemble des 3 communes.

I. Introduction

Le présent rapport est produit par le Centre d'Investigation pour le Développement Durable (CIDD) dans le cadre de l'évaluation finale du projet « Comprendre et traiter les facteurs de conflits le long des routes migratoires d'Agadez (Niger) ». Ce projet, mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est issu d'un accord de financement entre le Fonds pour le Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF) et les autorités nationales et régionales d'Agadez. Il vise à adresser les effets déstabilisants résultant des changements récents dans les mouvements migratoires dans la région d'Agadez. Ainsi, il doit contribuer à renforcer les capacités des autorités locales et de la société civile d'une part, en participant à prévenir les conflits et à baisser les tensions inter et intra-communautaires et d'autre part, en offrant des emplois de long terme aux membres de la communauté et des emplois journaliers aux migrants, renforçant l'économie locale tout en créant des espaces d'échanges entre les migrants en transit et les membres de la communauté hôte. D'où les deux principaux résultats escomptés après la mise en œuvre du projet :

- Résultat 1 : La relation entre les migrants en transit et les communautés hôtes s'est améliorée dans les localités les plus sévèrement impactées par la diminution de l'économie migratoire et les changements dans les flux migratoires.
- Résultat 2 : Les opportunités économiques disponibles pour les membres de la communauté hôte se sont améliorées dans les localités les plus sévèrement impactées par la diminution de l'économie migratoire et les changements dans les flux migratoires.

Conformément aux Termes de Référence, il est question de réaliser cette évaluation sur la période du 1 août 2022 au 15 septembre 2022, correspondant à celle de la mise en œuvre, et de proposer des recommandations et orientations pour la stratégie de l'OIM au niveau national et régional. Ainsi, le but de l'évaluation finale est de dresser le bilan de la mise en œuvre du projet à travers une appréciation qualitative et quantitative des résultats obtenus, des effets et impacts à court-terme sur les bénéficiaires et en précisant comment les facteurs de conflits relatifs aux mouvements migratoires dans la région d'Agadez ont été adressés.

Cette étude d'une part, doit permettre de mener une évaluation d'ensemble du projet qui permet :

- D'apprécier les résultats atteints et changements contribuant à la consolidation de la paix au Niger, spécifiquement dans la région d'Agadez, dans les 3 communes de mise en œuvre du projet (Agadez, Arlit et Ingall) ;
- D'analyser la validité des hypothèses qui sous-tendent la théorie du changement.

D'autre part, elle doit permettre de réaliser une analyse et une évaluation des approches et interventions spécifiques pour entre autres :

- Déterminer la pertinence des actions menées, leur efficacité tant en termes de résultats, de dynamiques et de processus impulsés ainsi que leur impact et durabilité ;
- Identifier les bonnes pratiques et mettre en évidence les principales leçons apprises afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre de projets futurs ;
- Formuler des recommandations sur les contraintes qui ont entravé la mise en œuvre du projet ;
- Analyser l'approche programmatique et opérationnelle ;
- Recommander des actions qui permettront de pérenniser les acquis du projet ou d'identifier des pistes de formulation d'une phase additionnelle de l'intervention.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Passer en revue les activités mises en œuvre, les résultats obtenus ainsi que les progrès réalisés ;
- Analyser l'avancement du projet pour atteindre les objectifs, les résultats et les résultats, comme indiqué dans le cadre logique ;
- Faire ressortir la valeur ajoutée des activités délivrées lors du projet ;
- Faire ressortir les leçons tirées et des recommandations pour la suite des activités ;
- Mesurer l'efficacité des systèmes et des outils de gestion de projets (protocoles et cadres de S & E) ;
- Identifier les lacunes et les recommandations y afférentes ;
- Servir, au bailleur de fond et au Gouvernement Nigérien, d'outil de vérification des procédures et des résultats obtenus ;
- Dégager des leçons apprises et proposer des modes d'interventions adaptés aux conditions actuelles de sécurité, stabilité, et de coexistence entre les migrants et les résidents ;
- Proposer des stratégies d'appui réalistes et durables pour contribuer aux efforts déployés par l'État Nigérien pour assurer la cohésion sociale et la consolidation de la paix par une bonne gestion des relations entre les autochtones et les migrants ;
- Fournir au gouvernement central et aux collectivités locales des propositions pour mettre en œuvre le Plan de Développement Economique et Social ainsi que les Plans de Développement Communaux ;
- Proposer des pistes d'appui en soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et l'autonomisation économique des Femmes adaptées au contexte culturel, social et économique des communes d'Agadez, Ingall, et Arlit, tout en évaluant les approches de mise en œuvre choisies par d'autres partenaires actifs au Niger.

L'évaluation s'est focalisée sur sept critères d'évaluation recommandés dans les termes de références à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact (y compris la durabilité et l'appropriation), la cohérence, les synergies et la sensibilité au conflit. Ainsi, le document est structuré en huit points à savoir (i) une introduction générale ; (ii) le contexte de l'évaluation ; (iii) l'approche méthodologique de l'évaluation ; (iv) le déroulement de la collecte de données et limites ; (v) les résultats de l'évaluation par critères ; (vi) la conclusion et recommandations et (vii) la bibliographie.

II. Contexte de l'évaluation du projet et théorie de changement

2.1 Contexte

La région d'Agadez partage ses frontières avec l'Algérie sur 970 km, la Libye sur 350 km, le Tchad sur 600 km. À l'exception de l'Algérie tous les pays frontaliers à la région vivent quotidiennement dans des foyers de tensions mettant gravement en danger leur stabilité institutionnelle, socioéconomique et politique. La superficie est d'environ 667.799 km² ce qui représente 52,6% du territoire national. Au niveau administratif, la région compte 6 départements depuis 2011 ; 4 communes urbaines, 11 communes rurales, 1 sultanat, 4 cantons, 13 groupements nomades. La Région d'Agadez comprend 7 zones géomorphologiques : le massif de l'Aïr, la plaine de l'Irhazer, le Talak, le Tamesna, les plateaux du Tadress, le Désert du Ténéré, les Oasis du Kaouar et les plateaux du Nord-Est.

Sur le plan démographique et social, la population de la région d'Agadez est estimée par le quatrième recensement général de la population et de l'habitat de 2012 à 487 620 habitants dont 251 257 hommes et 236 363 femmes. Avec les projections démographiques de l'Institut National de la Statistique (2016), la population d'Agadez est estimée à 669 004 habitants en 2022 sous l'effet d'un taux d'accroissement annuel de plus de 3%, une tendance qui double la population à tous les 21 ans environ. La densité de la population reste néanmoins très faible du fait de l'étendue de la région. La jeunesse de la population constitue un facteur de vulnérabilité pour la région car les jeunes sont les cibles privilégiées des groupes terroristes et autres trafiquants pour sous-traiter certaines activités illicites mais bien rémunérées. Ces mêmes projections de l'INS prévoyaient un besoin en emploi pour plus de 7000 personnes en 2022, ces demandes vont, malheureusement, croître sous l'impulsion du croît démographique.

Sur le plan économique, la région d'Agadez est une zone à vocation essentiellement minière et pastorale. Les principales sources de revenus sont l'agriculture irriguée et l'exploitation artisanale de l'or et autres métaux précieux. La région a également subi des pertes économiques en raison d'une part des retournements des cours mondiaux d'uranium et la fermeture des mines et d'autre part la baisse des arrivées des touristes corollaire de l'insécurité.

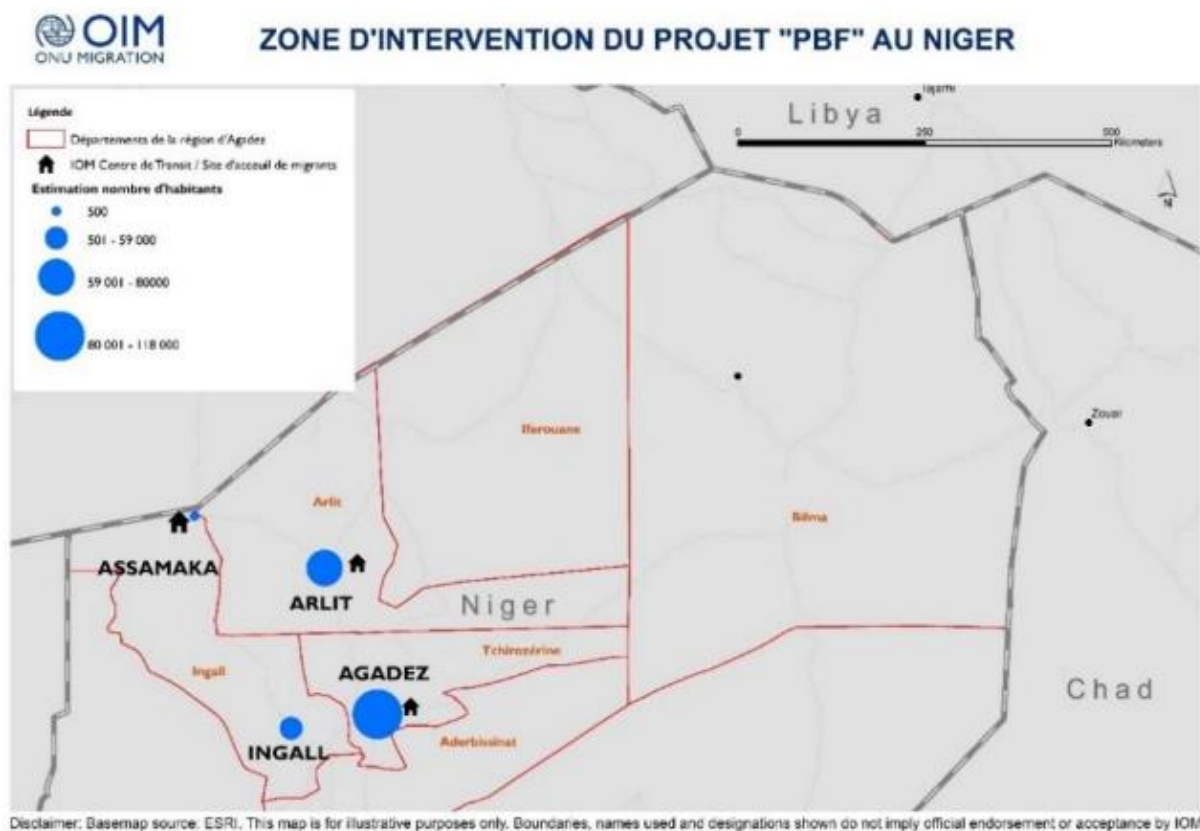
Sur le plan politique et dans le cadre de la décentralisation, la région d'Agadez s'est dotée d'un conseil régional ainsi que des conseils municipaux dans les quinze (15) communes qui composent la région. Le conseil régional dispose d'un Plan de développement régional qui fixe les orientations majeures en matière de développement pour la période 2016-2020. Tout comme dans les autres régions du pays, ce plan doit être déplanifié pour tenir compte des nouveaux enjeux qui se posent à la région d'une part et pour être en phase, au niveau national, avec le Plan de Développement Economique et Social 2017-2021.

Sur le plan sécuritaire, la région a connu deux rébellions armées (1990-1995 et 2007-2009). Des accords de paix ont été signés le 24 avril 1995 avec des engagements de part et d'autre pour cultiver la paix, la cohésion sociale et l'unité nationale. Cela a amené le Conseil régional à mettre en place la commission Paix et Sécurité, le Comité Régional de Paix, le Comité Régional sur la Migration et le Cadre de Concertation inter-collectivité. Toutefois, la région fait face depuis quelques années à un contexte sous régional marqué par des facteurs d'instabilité dus à la crise malienne, la persistance des foyers de tensions en Libye et une crise migratoire. En outre, la région, jadis carrefour des caravaniers et plus récemment centre touristique majeur, est devenue un carrefour pour les candidats à l'émigration vers les pays du Nord.

Ainsi, on observe une détérioration des conditions sécuritaires, notamment due à l'existence de groupes de trafiquants plus ou moins organisés, constitués notamment de certains anciens passeurs ayant basculé dans les trafics d'armes et de drogue. La menace de l'économie criminelle basée sur les différents trafics illicites constitue un risque non seulement sur la sécurité mais également sur la cohésion sociale à travers la défiance vis-à-vis des détenteurs de l'autorité de l'Etat. Enfin, la région d'Agadez fait face à un afflux croissant de réfugiés et de Personnes Déplacées Internes qui accentue la difficulté de gestion des déplacements et la sécurisation des biens et des personnes. Les risques de conflits communautaires prennent par conséquent une ampleur croissante et préoccupante. Ces menaces sont exacerbées par l'adoption de la loi contre le trafic de migrants qui criminalise plusieurs activités économiques de la région et exposant les jeunes au chômage.

L'économie migratoire comblait pourtant les manques laissés par le déclin des industries dont les plus importantes sont l'exploitation minière et le tourisme. L'industrie informelle liée au tourisme, qui a diminué pendant les années 80/90, a finalement été suspendue en raison de l'insécurité liée aux conflits entre la rébellion et le gouvernement du Niger. Le déclin du tourisme, considéré conjointement avec la fermeture des mines, a impacté négativement les sources de revenu pour la population d'Agadez. Par conséquent, l'application de la loi 2015-36 interdisant toutes activités en lien avec le transport des migrants a causé une frustration chez les communautés locales en ayant un effet négatif sur l'économie locale. C'est dans ce contexte que le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (Peace Building Fund – PBF) a financé le présent projet qui est mis en œuvre dans les communes d'Agadez, Arlit et Ingall (y compris la localité d'Assamaka). Après 24 mois d'exécution, il est nécessaire de conduire une évaluation finale en vue de faire une analyse critique des résultats obtenus afin de tirer des leçons de la mise en œuvre et de capitaliser les bonnes pratiques.

Figure 1: Zone d'intervention du projet PBF



Source : document du projet

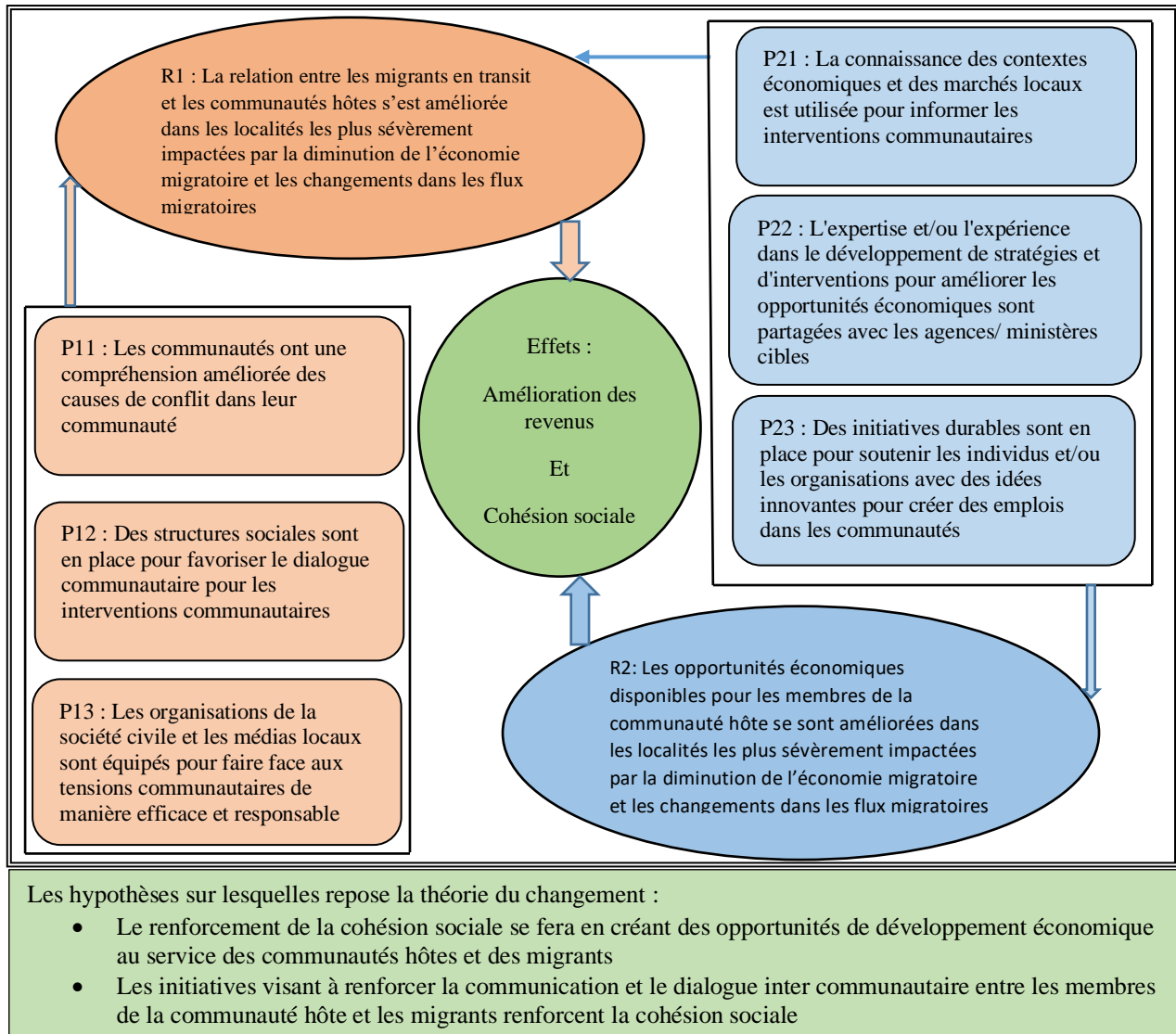
2.2 Théorie de changement

La théorie du changement du projet explique le type de changement attendu et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Elle est formulée à travers le modèle logique suivant :

« Si des initiatives communautaires soutenant les infrastructures sociales locales (c.-à-d. Comités communautaires ; gouvernance locale) et créant de nouvelles opportunités économiques (c.-à-d. emplois, subventions, initiatives d'accès à l'emploi) sont mises en œuvre

dans les communautés touchées par la diminution de l'économie de la migration dans la région d'Agadez sans alternatives ; Alors, les fondements d'une stabilité communautaire à long terme seront renforcés ; Car les membres des communautés seront mieux équipés pour résoudre les conflits et les tensions générés par la perte des moyens de subsistance traditionnels et la perception que les migrants reçoivent plus d'assistance que les communautés locales ».

Figure 2: Théorie du changement matérialisée par les consultants



Source : consultants après exploitation documentaire

III. Approche méthodologique de l'évaluation¹

Cette section décrit l'approche de l'évaluation, les méthodes détaillées de collecte et d'analyse des données.

¹ Voir également la matrice d'évaluation en annexe 2

3.1 Méthodes de collecte des données

La méthodologie est basée d'une part sur une combinaison d'outils d'enquête quantitative et qualitatives et d'autre part sur une revue documentaire soutenue par des entretiens qualitatifs et focus group.

a) Revue documentaire

Il s'est agi ici de l'exploitation du document du projet, des rapports sur les progrès du projet et des rapports d'activités déroulées par les partenaires de mise en œuvre. Les comptes-rendus des réunions des comités communautaires et les listes de présence aux réunions ont aussi permis de mieux comprendre les fonctionnements de ces derniers.

b) Collecte de données qualitatives

Les données qualitatives sont collectées aux moyens des grilles d'entretiens semi-directifs et des focus groups. Ces entretiens et focus ont successivement abordé les différents critères d'évaluation susmentionnés. Ces outils qualitatifs ont été adressés aux différentes cibles suivantes.

Les entretiens qualitatifs ont concerné :

- *Trois des membres de l'équipe de coordination du projet au niveau de l'OIM dont un à Niamey, un à Agadez et un à Arlit ;*
- *Les autorités communales : les maires des trois communes d'intervention ;*
- *Le Président du Cabinet GSC ALHIKMAT, partenaire de mise en œuvre du projet ;*
- *Le responsable du suivi des activités du cabinet MADASAL ;*
- *Le Représentant du Chef de canton d'Agadez ;*
- *Une autorité religieuse dans chaque commune d'intervention ;*
- *Des migrants par localité*

Les focus groups sont organisés avec deux catégories des cibles :

- *Les jeunes hommes et femmes bénéficiaires de la subvention pour la création d'entreprises ;*
- *Les représentants des groupements des femmes et des jeunes ayant bénéficié des financements pour réaliser les activités collectives.*

Ces entretiens et focus sont organisés et dirigés par trois experts expérimentés de haut niveau. Ils ont eu la charge d'enregistrer et de transcrire les échanges lors des focus groups, de la prise des notes et de récits de vie lors des entretiens mais aussi de la supervision des enquêteurs à la charge du volet quantitatif.

c) Collecte de données quantitatives

Les données quantitatives ont été collectées au moyen des questionnaires spécifiques aux cibles et à travers l'application Kobo-collect. Ces questionnaires ont été adressés aux :

- *Membres de la communauté pour appréhender leurs perceptions sur la cohésion sociale*

avec les migrants et sur les activités du projet en particulier².

- *Membres des comités communautaires de suivi ;*
- *Bénéficiaires de la subvention du projet pour la création d'entreprises (appuis individuels) ;*
- *Représentants les groupements bénéficiaires du financement du projet pour mener des activités (appuis collectifs) ;*
- *Organisations de la société civile et les médias ayant bénéficié de renforcement des capacités ;*
- *Agences étatiques ayant bénéficié de l'appui du projet*

Les données quantitatives ont été collectées par huit (8) agents enquêteurs qualifiés et ayant une bonne expérience en collecte et sur l'utilisation de l'Outil KoboCollect et des tablettes dont les trois (3) proviennent de Niamey et les cinq (5) d'Agadez.

Pour le cas spécifique de la ville d'Assamaka, il a été question de faire recours à deux enquêteurs qualifiés ressortissants de la ville d'Assamaka et qui sont venus suivre la formation à Agadez et sont repartis administrer les outils. Ces enquêteurs ont eu la charge les deux volets (quantitatif et qualitatif).

3.2 Méthodes de l'analyse des données

Les données qualitatives sont analysées en triangulant les informations collectées de ces différentes sources. Les opinions seront ainsi dégagées selon les informateurs clés sur les différents critères de l'évaluation. Quant à l'analyse des données quantitatives, elle est essentiellement descriptive au moyen des tableaux univariés et bivariés et des graphiques. Ces données statistiques couplées aux données qualitatives ont bien permis de dégager les tendances et les conclusions sur les performances du projet au niveau de chaque critère d'évaluation retenu. Ces critères se définissent et ont été abordés comme suit :

- **Pertinence** : elle concerne la mesure dans laquelle le projet répond aux problèmes identifiés et aux besoins réels. Elle mesure aussi la réactivité du projet, c'est à dire la capacité de réaction face aux changements et l'émergence des priorités et besoins de développement. Il s'agit de savoir chez les bénéficiaires à quel degré le projet a-t-il répondu à leurs attentes. Cela passe nécessairement par l'implication des comités communautaires de suivi non seulement dans la mise en œuvre des activités mais aussi et surtout pendant la préparation du projet étant donné que toutes les couches sociales cibles de l'intervention sont représentées dans ces comités.
- **Cohérence** : c'est la mesure dans laquelle le projet a mis en œuvre des moyens optimisant la coordination (entre agences et avec les autres intervenants). C'est aussi la mesure de son adéquation avec les cadres stratégiques communaux de développement (PDC/PIA). Ces outils sont en harmonie avec les outils de planification du cadre régional et du cadre national de développement. Cette question a été analysée dans le

² Il s'agit d'une enquête à participation volontaire au niveau des points où les migrants sont susceptibles de fréquenter. Dans chaque localité, quatre (4) points sont identifiés : Un centre de santé ou hôpital, un marché, un lieu de culture (MJC par exemple) et l'alentour du site (centre de transit des migrants). Une plage horaire de deux heures maximum a été accordée à chaque point afin de s'entretenir avec ceux qui le fréquentent régulièrement.

document du projet et abordée également lors des entretiens avec la coordination du projet.

- **Efficacités** : elle porte sur la comparaison entre les objectifs visés au départ et les résultats atteints. Il est question de se rendre compte du niveau d'exécution des activités du projet selon les avis des différentes parties prenantes. Par ailleurs, il convient de faire la comparaison entre les engagements pris par le projet vis-à-vis des bénéficiaires et leurs réalisations.
- **Efficiences** : concerne l'utilisation rationnelle des moyens. Elle permet d'examiner dans quelle mesure les effets désirés sont-ils obtenus avec le moins de ressources possibles (fonds, expertise, temps, coûts administratifs) ? Il s'agit donc du rapport coût-efficacité. Elle vérifie si le projet a été mis en œuvre de manière optimale. La flexibilité administrative a largement été abordée ainsi que les délais d'exécution des activités du projet.
- **Impact** : c'est la mesure des changements induits par les projets, positifs ou négatifs, prévus et imprévus, intentionnels ou involontaires. Il a été cerné à travers les changements constatés dans les domaines de la cohésion sociale et de la création d'opportunités économiques et qui sont liés à l'intervention du projet.
- **Durabilité** (pérennité, viabilité) : elle vise à savoir si les effets du projet perdureront après la clôture. Dans quelle mesure les bénéfices résultant du projet continuent-ils après la fin du programme, ou seront-ils probablement continués sur le long terme en résistant aux risques ?
- **Synergies** : c'est la mesure dans laquelle le projet a été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires.
- **Sensibilité au genre** : de façon transversale, l'évaluation s'intéresse à l'intégration effective des dimensions de genre dans le cadre de la mise en œuvre du projet.
- **Sensibilité au conflit** : c'est la mesure dans laquelle le projet a mis en place un système de suivi continu pour assurer une approche sensible aux conflits permettant de surveiller les effets non intentionnels des interventions et une gestion adaptative. C'est notamment la façon dont la sensibilité aux conflits et les considérations "Do no Harm" ont été intégrées dans la conception du projet et dans l'identification des bénéficiaires.
- **Effet Catalytique** : il vise à documenter la capacité du projet à attirer plus de fonds pour l'intervention ou pour d'autres futures interventions.

3.3 Outils de collecte

Plusieurs outils ont été développés pour collecter les informations. Ces outils ont fait l'objet de partage avec l'équipe du projet de l'OIM et des amendements utiles ont été apportés et nous ont permis de les améliorer considérablement.

3.3.1 Volet quantitatif :

- **Questionnaire membres de la communauté** : ce questionnaire est administré aux communautés qui fréquentent les lieux dont les migrants sont censés de fréquenter également. Il s'agit des centres de santé, des lieux de loisir, des marchés et des alentours des sites de transit des migrants. C'est une enquête à participation volontaire.
- **Questionnaires bénéficiaires d'entreprises** : il concerne les jeunes et les femmes ayant bénéficié des appuis individuels pour la création d'entreprises.
- **Questionnaire groupements** : il concerne les groupements des jeunes et des femmes ayant bénéficié des appuis collectifs.

- **Questionnaire membres des comités communautaires** : il concerne tous les membres des comités communautaires des 4 localités.
- **Questionnaire société civile et médias** : il concerne les organisations de la société civiles et médias ayant bénéficié des renforcements des capacités.
- **Questionnaire agences/ministères étatiques** : il concerne les structures déconcentrées de l'état qui sont partenaires du projet et ayant bénéficié de l'appui du projet.

3.3.2 Volet qualitatif :

- **Fiche d'entretien semi-directif avec l'équipe projet** : elle a concerné trois membres de la coordination du projet aux bureaux de l'OIM à Niamey, Agadez et Arlit.
- **Fiche d'entretien semi-directif avec les autorités locales** : elle a concerné les maires des trois communes et le Président du conseil régional d'Agadez.
- **Fiche d'entretien semi-directif avec les autorités coutumières** : elle a concerné les chefs religieux et le représentant de Chef de canton d'Agadez.
- **Fiche d'entretien semi-directif avec les migrants** : il s'agit d'un entretien avec un à deux migrants dans chaque localité d'intervention.
- **Guide focus groups** : c'est l'ensemble des points abordés lors des focus groups avec les bénéficiaires des appuis individuels et collectifs du projet. Autrement dit, il s'agit des jeunes bénéficiaires d'entreprises et des groupements bénéficiaires des appuis collectifs.

IV. Déroulement de la collecte de données et limites

4.1 Formation du personnel de terrain

Les opérations de terrain ont débuté avec la formation des agents enquêteurs et des superviseurs. Pendant deux jours durant, le 13 et le 14 septembre 2022, le personnel du terrain a été formé à Agadez sur les outils de collecte. Cette formation a débuté avec la présentation du projet PBF par la représentation de l'OIM à Agadez. Cette présentation a permis aux participants de mieux cerner le contexte de mise en œuvre du projet, les résultats attendus du projet, la mise en œuvre des activités, les bénéficiaires et surtout les réalisations. Ensuite s'en est suivie la présentation de la méthodologie retenue pour la collecte de données. Les fiches des entretiens semi-directifs et le guide des focus groups ont été successivement présentés et les questions traduites en langue. Cette même démarche a été appliquée lors de la présentation des questionnaires quantitatifs. Il a été aussi question de rappeler pour la majorité et de former pour certains des enquêteurs sur l'application kobocollect notamment sur le téléchargement des formulaires vierges, l'enregistrement des réponses, l'édition des formulaires remplis et leur déploiement sur le serveur kobo. Des exercices de simulation en binôme ont marqué la fin de la formation et ont permis aux enquêteurs d'affiner leur maîtrise des outils et de leurs administrations.

4.2 Collecte de données

La collecte proprement dite s'est déroulée entre le 15 et le 21 septembre dans toutes quatre (4) villes à savoir Agadez, Arlit, Ingall et Assamaka. Deux enquêteurs ont été déployés dans chacune des villes pour administrer les questionnaires quantitatifs et deux superviseurs ont eu la charge de parcourir trois communes pour d'une part conduire les entretiens qualitatifs et les focus groups et d'autre part superviser la collecte. Compte tenu de la difficulté d'accès, il n'a pas été possible à la supervision de se déplacer sur Assamaka. Les deux enquêteurs à destination

de Assamaka ont été formés et préparés pour effectuer les deux volets de l'enquête à savoir les entretiens qualitatifs, les focus groups et les entretiens quantitatifs par questionnaires. Il faut relever qu'à tous les niveaux, la collecte s'est bien déroulée et c'est grâce au concours et à la facilitation que nous ont apportés l'équipe de coordination du projet au niveau des représentations locales de l'OIM, notamment à Agadez et à Arlit. Le lendemain de la fin de la collecte (vendredi 23 septembre), une réunion de débriefing a été organisée pour tirer les leçons et relever les difficultés rencontrées sur le terrain pendant l'opération.

4.3 Difficultés et limites

Les difficultés majeures rencontrées sur le terrain sont essentiellement liées à la disponibilité de certaines cibles de l'enquête, notamment les bénéficiaires directs du projet. Plusieurs bénéficiaires de la subvention du projet sont restés injoignables par téléphone à Assamaka. Cela est certes dû à la mobilité, mais aussi au problème de réseaux téléphonique qui sévit dans cette localité. L'excentration de certains bénéficiaires a aussi rendu difficile l'opération de collecte. Néanmoins, à Agadez, Ingall et Arlit la plupart des bénéficiaires absents ont été joints par téléphone. Cette situation a ainsi introduit un autre paramètre dans notre méthodologie, celui de l'enquête par téléphone.

En fin de collecte, presque tous les focus groups avec les bénéficiaires des subventions individuelles et collectives ont été effectués dans les quatre (4) villes d'intervention du projet. Par contre, au niveau des entretiens individuels, certaines rencontres n'ont pas eu lieu du fait que les concernés ont déjà été interviewés dans le cadre d'autres groupes cibles (Cas des autorités membres des comités communautaires). Quant à indisponibilité, elle est plus marquante au niveau du volet quantitatif car aucun groupe cible n'a été atteint à 100%. Toutefois, sous l'hypothèse que les personnes bénéficiaires non interviewées restent aléatoires, ne relèvent pas d'une catégorie des bénéficiaires et que l'information est uniformément répartie chez ces personnes, nous estimons que les effectifs atteints sont largement suffisants pour dégager les tendances. Pour recueillir les opinions des membres des communautés, une plage horaire de deux heures au maximum a été accordée aux enquêteurs pour interviewer les personnes fréquentant les lieux susceptibles d'être fréquentés par les migrants. Dans chaque localité, quatre lieux ont été identifiés à savoir un centre de santé, un marché, un lieu de culture et les alentours du site de transit des migrants. A l'issue de la collecte, 116 membres des communautés ont été interviewés de façon aléatoire (tableau 1).

Tableau 1: Taux de réalisation des prévisions

| Outils Qualitatifs | Prévu | Réalisé | Taux |
|--|--------------|----------------|-------------|
| Focus groups | | | |
| Focus femmes membres des groupements | 4 | 4 | 100% |
| Focus Jeunes femmes bénéficiaires individuels | 4 | 4 | 100% |
| Focus jeunes garçons bénéficiaires individuels | 4 | 4 | 100% |
| Entretien autorités locales | | | |
| PCR | 1 | 0 | 0% |
| Coordination du projet | 3 | 3 | 100% |
| Maires | 3 | 3 | 100% |
| Président des jeunes | 1 | 1 | 100% |
| Chefs coutumiers | 4 | 4 | 100% |
| Chefs religieux | 4 | 3 | 75% |

| | | | |
|--|-----|-----|------|
| Cabinets prestataires | 2 | 2 | 100% |
| Migrants | 8 | 4 | 50% |
| Outils Quantitatifs | | | |
| Groupement bénéficiaire d'appui collectif | 127 | 91 | 72% |
| Membres des comités communautaires | 57 | 41 | 72% |
| Bénéficiaires d'appui individuel | 95 | 75 | 79% |
| Membres de la communauté enquêtés | - | 116 | - |
| Agences/ministères partenaires du projet | 11 | 9 | 82% |
| Sociétés civiles et médias partenaires du projet | - | 26 | - |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

4.4 Récapitulatif de la collecte

La répartition globale des enquêtés par sexe et par commune ou ville montre une prédominance des hommes sur les femmes au niveau du volet quantitatif. A l'exception des groupements qui sont généralement de nature féminine et où 74% des leaders enquêtés sont des femmes, dans le reste des groupes cibles les femmes sont légèrement moins importantes que les hommes (tableau2). De plus, les plus grands nombres des groupements enquêtés relèvent des communes (villes) d'Arlit et d'Ingall. Il en est de même pour les membres des comités communautaires et des jeunes bénéficiaires enquêtés. S'agissant des membres de la communauté, 34% des enquêtés sont des femmes et pour l'essentiel ils sont d'Agadez (59%), d'Ingall (20%) et d'Arlit (14%).

Tableau 2: Répartition des enquêtés par ville d'intervention

| Volet quantitatif | Sexe | | Région | | | | Ensemble |
|--|-------|-------|--------|-------|--------|----------|-----------------|
| | Homme | Femme | Agadez | Arlit | Ingall | Assamaka | |
| Groupement bénéficiaire d'appui collectif | 24 | 67 | 10 | 40 | 37 | 4 | 91/127 (72%) |
| Membres des comités communautaires | 27 | 14 | 8 | 12 | 12 | 9 | 41/57 (72%) |
| Bénéficiaires d'appui individuel | 48 | 27 | 16 | 23 | 22 | 14 | 75/95 (79%) |
| Membres de la communauté enquêtés | 77 | 39 | 69 | 16 | 23 | 8 | 116 |
| Agences/ministères partenaires du projet | 9 | 0 | 1 | 5 | 3 | 0 | 9/11 (82%) |
| Sociétés civiles et médias partenaires du projet | 20 | 6 | 16 | 9 | 1 | 0 | 26 |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

Parmi les 75 bénéficiaires d'entreprises individuelles, 36% sont des femmes. Leurs âges se situent entre 18 ans et 58 ans avec une moyenne de 30 ans. Au total 8% ont fait une formation professionnelle tandis que 29,3% n'ont aucun niveau d'instruction. La vulnérabilité par rapport à la présence de handicap est moins présente car seulement 2,7% affirment être en situation de handicap (tableau 3).

Tableau 3 : Caractéristiques des enquêtés bénéficiaires des subventions individuelles

| Caractéristiques du chef d'entreprise individuelle | | Effectif | % | Minimum | Moyenne | Maximum |
|--|---|----------|-------|---------|---------|---------|
| Sexe | Homme | 48 | 64,0% | | | |
| | Femme | 27 | 36,0% | | | |
| Age | | 75 | | 18 | 30 | 58 |
| Instruction | Aucun | 22 | 29,3% | | | |
| | Primaire | 18 | 24,0% | | | |
| | Collège d'enseignement général | 15 | 20,0% | | | |
| | Lycée et supérieur d'enseignement général | 14 | 18,7% | | | |
| | Formation professionnelle | 6 | 8,0% | | | |
| Présence de handicap | Oui | 2 | 2,7% | | | |
| | Non | 73 | 97,3% | | | |

V. Résultats de l'évaluation par critères

Les critères de l'évaluation ont été abordés aussi bien dans le volet qualitatif que dans le volet quantitatif. Pour le cas spécifique des entretiens par questionnaire (quantitatif), une échelle des sept réponses a permis de mesurer le degré de satisfaction des interviewés par rapport à chaque critère donné.

5.1 Pertinence du Projet

D'un point de vue général, les objectifs du projet PBF/OIM répondent suffisamment bien aux préoccupations des populations cibles des communes d'Agadez, d'Arlit, d'Ingall et d'Assamaka. Dans ces quatre collectivités territoriales de la région d'Agadez, les populations vivent de manière différente le problème des migrants en transit tandis que le problème de l'emploi des jeunes et des femmes est vécu presque au même degré dans toutes ces localités.

Durant les discussions en focus groups et les entretiens individuels avec les acteurs, il ressort clairement que le comportement des migrants en transit notamment le port de tenues indécentes, le mode de coiffure et la consommation de produits stupéfiants constituent des préoccupations majeures pour les populations locales, même si, par ailleurs, cette situation est vécue de manière différente d'une commune à l'autre. Ainsi, à Agadez, Arlit et Assamaka ces comportements des migrants en transit semblent être plus préoccupants qu'à Ingall où l'on note un faible nombre de migrants installés.

Aussi, faut-il noter que les populations vivant aux alentours des sites des migrants en transit seraient souvent victimes de certains types et formes de violences basée sur le genre notamment les agressions physiques et sexuelles, la maltraitance psychologique / émotionnelle, le harcèlement entre autres. Par ailleurs, il ressort des entretiens et des discussions en groupe que les migrants, eu égard au traitement dont ils bénéficient au niveau du centre de transit, auraient un sentiment de supériorité et de mépris à l'égard des populations autochtones. Comme si cela ne suffisait pas, ces dernières se plaignent également d'être des victimes collatérales des bagarres rangées entre migrants à l'intérieur même des centres de transit nécessitant parfois l'intervention de la force publique -cas des sites des migrants en transit d'Agadez, d'Arlit et d'Assamaka qui connaissent souvent des mouvements d'humeurs des pensionnaires-. Des cas

de jets de gaz lacrymogène et de pierres faisant suite à l'intervention de la police en cas de bagarres rangées entre migrants en transit ont été cités par plusieurs répondants au cours des focus groups et des entretiens individuels réalisés.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes et des femmes, il ressort de toutes les discussions de toutes les localités visitées, que l'emploi des jeunes constituait un problème crucial avant la mise en œuvre des activités du projet PBF/OIM. Les réponses du projet PBF/OIM aux problèmes soulevés notamment la problématique de la coexistence entre les migrants en transit et la population autochtone et au chômage des jeunes et des femmes ont consisté à la mise en œuvre de diverses activités à l'intention des bénéficiaires. Ainsi, pour renforcer la cohésion sociale entre les migrants et la population autochtone, le projet PBF/OIM a initié un paquet d'activités s'articulant autour des échanges et foras communautaires, des caravanes intégrées de sensibilisations avec l'ensemble des services techniques pertinents pour adresser les facteurs de conflits relatifs à la gestion des ressources, des activités d'échanges culturels et artistiques entre migrants et autochtones, des activités sportives et des concours culinaires.

Il faut noter par ailleurs qu'à Agadez en particulier, une panoplie d'activités ont été menées dans l'objectif de promouvoir la paix et la cohésion entre migrants en transit et populations locales y compris au niveau du quartier Dubai abritant le Centre de transit des migrants. En effet, le projet a soutenu deux compétitions sportives notamment le Tournoi de pétanque auquel quarante (40) migrants en transit ont pris part et le Cross de la cohésion sociale organisé par le Direction régionale de la jeunesse et des Sports qui a réuni migrants en transit, population locale et Forces de Défense et de Sécurité.

Au niveau culturel, le projet a soutenu les Editions 2021 et 2022 de la fête socioreligieuse du Bianou avec la participant officielle d'une centaine de migrants habillés en costumes traditionnels avec comme point d'orgue la réception de ces derniers au Palais du Sultan de l'Air où des messages d'ouverture, d'acceptation, de paix et de cohésion ont été transmis par le maire de la commune d'Agadez et le Sultan lui-même.

Toutes ces occasions ont été des moments de symbiose, d'intégration et d'acceptation des migrants en transit par les populations autochtones traduisant une évolution notable dans la perception des migrants en transit. Ces manifestations ont donné un visage plus acceptable des migrants et a permis aux populations locales de se rendre compte que la migration de transit est aussi une opportunité d'enrichissement en tout genre et que les migrants en transit peuvent être une ressource humaine valable dans certains domaines comme l'artisanat, la restauration, la coiffure, la maçonnerie, la couture, la peinture, l'électricité et bien d'autres secteurs. D'ailleurs, c'est cela qui a poussé les autorités locales, les jeunes et les femmes à demander à l'OIM, à travers le programme de stabilisation communautaire, l'érection d'un Centre d'apprentissage et d'échange des métiers au niveau de la commune urbaine d'Agadez. L'érection prochaine de ce Centre favorisera une meilleure collaboration et aidera considérablement à améliorer la perception des migrants en transit par les populations locales qui tireront profit de ce potentiel et de cette mine de compétences que constituent les migrants en transit pour améliorer l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes.

Dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes et des femmes, les activités mentionnées par les acteurs sont entre autres les subventions pour la création d'entreprises individuelles et la mise en place d'activités génératrices de revenus (AGR) dans des domaines aussi divers que l'embouche animale, l'électricité, la transformation agro-alimentaire, le maraîchage, la

couture, le petit commerce, la librairie, la pâtisserie, l'artisanat, la restauration, le transport via des motos et de tricycles, la photographie mais aussi le renforcement des capacités (création et gestion d'une entreprise, le marketing et la comptabilité) à travers la formation et l'incubation.

Toutes ces activités réalisées autant pour renforcer la cohésion sociale que pour la création d'opportunités économiques ont été fortement appréciées de façon générale par la population et en particulier par les bénéficiaires, car elles répondent parfaitement aux préoccupations des personnes cibles que sont les jeunes et les femmes considérés comme les couches les plus vulnérables. Les témoignages lors des discussions en disent long sur la pertinence du projet.

Récit 1 : « Au début on n'a pas compris qu'on avait une part de responsabilité dans la gestion ou même la prévention de conflits entre les migrants et nous la population hôte. Il y avait beaucoup d'incompréhensions et des conflits auparavant entre les migrants et nous la population hôte, parce qu'avant quand les migrants viennent dans notre localité, nos enfants partent chez eux, nos enfants ne les quittent pas, ils sont tout le temps avec eux, et devant nos enfants, ils se comportaient d'une manière pas comme la nôtre, et que nous n'apprécions pas du tout, comme par exemple : ils venaient avec des coiffures bizarres, ils portaient des habits indécents et aussi ils fumaient devant nos enfants, donc vu que chez nous ces choses ne sont pas du tout acceptable, leurs comportements nous a révolté, nous méprisions les migrants, nous nous sommes dits qu'ils vont influencer nos enfants. Mais grâce aux différentes activités de formations organisées par le projet PBF/OIM, notamment la première rencontre sur la discussion communautaire qui a réuni la population hôte et les migrants, nous avons été beaucoup édifiés par rapport à nos différents rôles à jouer pour une bonne cohabitation avec les migrants. Je dirai que c'est de là que les choses ont commencé à changer ».

Récit 2 : « Sinon au début, avant cette formation, ils nous ont beaucoup dérangés, car ils rentraient dans nos foyers en sous-vêtements, alors que chez nous c'est inadmissible qu'un homme qui n'est pas ton mari ou ton enfant rentre dans ta cour en sous- vêtement. Mais, après les formations nous avons compris que nous avons aussi des rôles à jouer en tant qu'hôte, celui d'être hospitaliers à l'égard des migrants aussi de les amener doucement, sans agressivité, à comprendre nos us et coutumes afin de mieux cohabiter ensemble pour le peu de temps qu'ils passent dans notre localité avant de continuer vers leurs destinations. Dès lors, nous avons commencé à leur faire des reproches calmement, maintenant ça va, bien qu'il reste à affaire. Aussi, il ne faut pas oublier l'engagement sans faille de nos autorités locales et aussi de notre gouvernement dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale entre la population hôte et les migrants ».

Récit 3 : « Nous cohabitons avec les migrants dans le quartier COMINAK, depuis la fermeture de la zone minière d'AKOUTA, les habitants (fonctionnaires) de ce quartier ont quitté, maintenant c'est les migrants qui cohabitent dans ce quartier. Et depuis qu'ils sont là, nous faisons face à des problèmes. Maintenant tous nos enfants fument de la drogue, ils fument la cigarette là qu'ils mettent sur un bout de papier et le plier, ils savent le faire, comme les migrants le font sous leurs yeux. Il en n'a permis nos jeunes du quartier de la COMINAK, au moins une dizaine qui a abandonné l'école moderne et l'école coranique. Ils ne prennent pas en compte les dires / conseils de leur parent et personne d'autre et tout cela est dû à la cohabitation avec les migrants. Car les jeunes côtoient les migrants, de là les migrants profitent pour les envoyer, pour leurs faire des courses dans la ville, par exemple s'ils envoient les jeunes avec une somme de 10.000Fcf au retour ils ne prennent pas la monnaie, ils leur disent de garder la monnaie ; ils

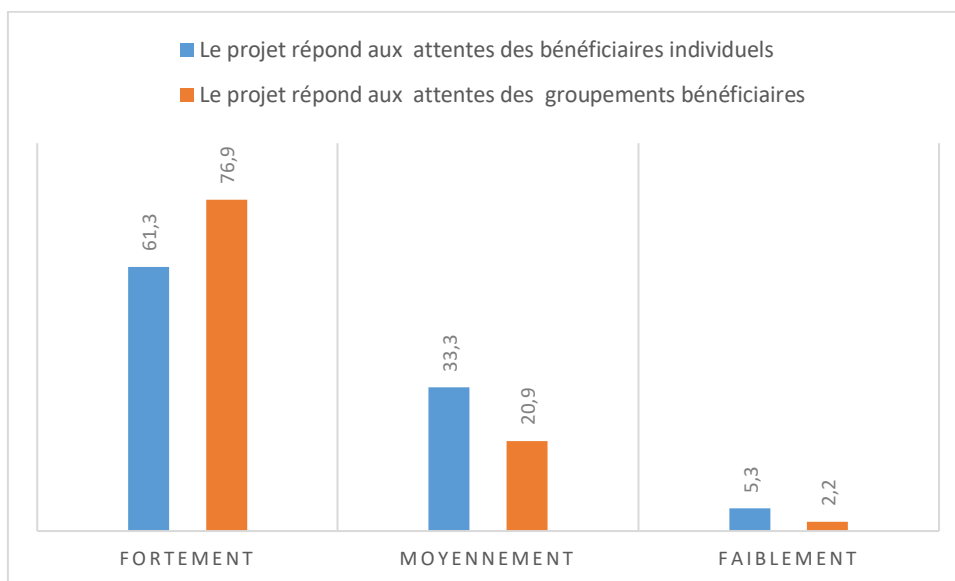
leurs donnent à manger et à boire. En plus de ça ils viennent dans la ville d'ARLIT pour chercher des filles qu'ils amènent avec eux à la COMINAK, mais au fil du temps ils ont commencé même à côtoyer les filles de la COMINAK. Ils font boire de la chicha aux filles et couchent avec elles, ils leurs donnent après beaucoup d'argent. Ces comportements ne sont pas dignes chez nous, ça nous révolte, et nous sommes pas du tout contents de ça. Surtout que tout se passe sous nos yeux, mais nous sommes impuissants face à ces problèmes. Nous voulons bien dire ça aux autorités compétentes mais personnellement j'ai peur des représailles comme tous d'ailleurs. Parce que de nos jours, c'est la loi du plus fort, et nous sommes conscients bien qu'ils sont des étrangers, étant dans notre territoire ils sont plus forts que nous parce qu'ils ont l'argent qui aujourd'hui est synonyme du pouvoir. Mais je suis content que cette occasion se présente pour donner mon avis sur ce sujet qui me tient à cœur, puisqu'avec vous je peux dire tout ce que je pense. Les migrants qui sont dans notre quartier sont des ressortissants du Nigeria, ils sont très nombreux. Il y'a aussi une pratique qu'ils exercent sur les filles qui refusent de jouer à leurs jeux malgré tous les moyens qui ont mis à leurs dispositions, ils les marient de façon officielle/légitime, dès qu'ils finissent de profiter avec la fille, ils disparaissent dans la nature. Même pas une semaine vers OH, un parent a pris un couteau dans l'intention de mettre fin à la vie de son fils biologique, il a fallu notre intervention, le parent disait qu'il en a marre de son fils, parce qu'il est inutile, l'enfant ne reste pas à la maison, il est tout le temps dehors, il ne dort jamais à la maison c'est pourquoi il préfère le tuer et faire la prison ».

Par ailleurs, selon une autorité, la pertinence du projet se trouve même dans la façon de définir les activités. Ces dernières ne sont pas des prêt-à-porter, tout vient des bénéficiaires qui soumettent leurs projets pour être évalués par le comité de validation et de suivi communautaire selon des critères techniques prédéfinis tels que la pertinence, l'adéquation entre contexte locale et proposition, la durabilité, le potentiel en termes de création d'emploi, le caractère novateur, le réalisme et enfin la capacité du ou des promoteurs à porter le projet. Il est important que ces genres des projets soient pérennisés car la ville d'Agadez, par exemple, est l'épicentre de la migration et lieu de passage des migrants de l'Afrique subsaharienne en direction du Maghreb. En réalité la population d'Agadez croît considérablement, même pas à cause de la natalité seulement mais aussi et surtout du fait de migration interne puisque les gens y arrivent pour se sédentariser. « La cohésion sociale est importante pour nous » affirme le Maire de la Commune urbaine d'Agadez. La fête de Biannou financée par le projet PBF entre dans ce cadre et est devenu aujourd'hui une école et un moyen d'intégration régionale.

Récit 4 : « Le maire de commune urbaine d'Agadez a exhorté la présence des migrants pendant les fêtes locales. Au moment de la fête de bianou, 50 migrants se sont joints à nous pour fêter, ils ont porté nos tenues traditionnelles, grand boubou avec turban c'était joli à voir, ils ont dansé avec nous. Ils nous ont dit de leur propre bouche que porter des habits décents rend une personne digne et respectable ».

La pertinence du projet c'est aussi sa capacité à s'adaptation aux besoins réels des bénéficiaires. A cet effet, dans le volet quantitatif, il a été demandé aux bénéficiaires à quel degré le projet répond à leurs attentes. Pour ce qui est des bénéficiaires individuels, 61,3% et 33,3% pensent respectivement que le projet correspond fortement et faiblement à leurs attentes. Ces pourcentages sont respectivement de l'ordre de 76,9% et 20,9% chez les groupements (figure 3). Il est donc évident que les activités du projet sont bien soutenues par les bénéficiaires tout au moins dans leurs formes.

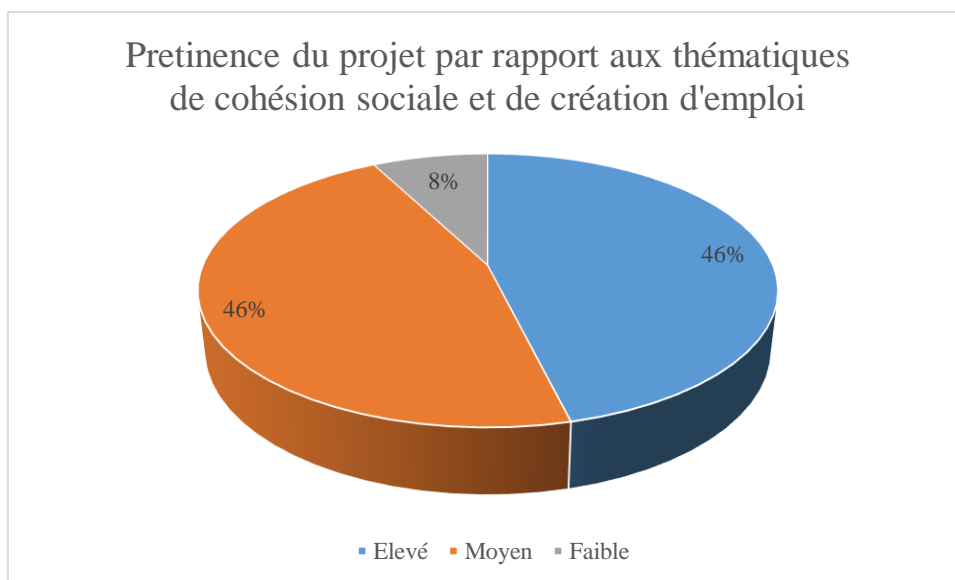
Figure 3 : Degré de correspondance du projet aux attentes des bénéficiaires



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Bien plus, la société civile a aussi été interrogée. Sur les 26 organisations de la société civile rencontrées, 46% apprécient fortement les activités du projet dans leur lien avec la cohésion sociale et la création d'emploi aux personnes vulnérables. Toutefois, 46% ont une appréciation moyenne et 8% trouvent que ce lien est faible (figure 4).

Figure 4: Pertinence du projet selon les organisations de la société civile



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Globalement, plus de 80% des jeunes bénéficiaires et des groupements sont satisfaits de la pertinence du projet par rapport aux deux thématiques que sont la cohésion sociale et la création d'opportunités économiques et estiment de là que le niveau attendu de la pertinence du projet est suffisamment bien atteint (tableau 4).

Tableau 4 : Appréciation de la pertinence du projet

| Degrés de satisfaction | Pertinence du projet par rapport à la problématique de cohésion sociale | | Pertinence du projet par rapport à la problématique de création d'opportunités économiques | |
|---|---|-------------|--|-------------|
| | Effectifs | Pourcentage | Effectifs | Pourcentage |
| Par les bénéficiaires individuels | | | | |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 22 | 29,3 | 20 | 26,7 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 39 | 52,0 | 41 | 54,7 |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 11 | 14,7 | 10 | 13,3 |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 2 | 2,7 | 3 | 4,0 |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | 1 | 1,3 | | |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | 1 | 1,3 |
| Total | 75 | 100,0 | 75 | 100,0 |
| Par les groupements bénéficiaires collectifs | | | | |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 14 | 15,4 | 10 | 11,0 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 60 | 65,9 | 62 | 68,1 |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 11 | 12,1 | 15 | 16,5 |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 2 | 2,2 | 2 | 2,2 |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | 1 | 1,1 | 1 | 1,1 |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | | |
| Impossible à évaluer | 3 | 3,3 | 1 | 1,1 |
| Total | 91 | 100,0 | 91 | 100,0 |
| Par la société civile | | | | |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 2 | 7,7 | 7 | 26,9 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 14 | 53,8 | 8 | 30,8 |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 7 | 26,9 | 7 | 26,9 |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 2 | 7,7 | 3 | 11,5 |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | | | | |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | | |
| Impossible à évaluer | 1 | 3,8 | 1 | 3,8 |
| Total | 26 | 100,0 | 26 | 100,0 |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

En définitive, il ressort des entretiens que le projet est bien utile et justifié et que sa pertinence est incontestable. Les conflits entre migrants et autochtones constituent une réalité vécue et d'actualité. Le projet PBF est arrivé à point nommé et ses activités bien appréciées par les communautés. Il est bien implanté, accueilli et fortement apprécié par les communautés.

5.2 Cohérence du projet

Pour cerner la cohérence, il est important de mettre en perspective le projet et de le remettre dans son contexte. En effet, il émane d'un accord de financement entre le Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF) et la Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix (HACP). Ainsi, il est parfaitement aligné aux Objectifs de Développement Durable

et aux plans nationaux et locaux de développement tels que le PDES, le PDR et les PDC/PIA des communes bénéficiaires. Mieux, selon les propos des maires rencontrés, les actions initiées par le projet s'alignent parfaitement aux documents de planification communale et aux instruments de participation citoyenne. L'OIM, organisme des Nations unies chargé des questions migratoires et coordinatrice du présent projet, accompagne le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs de consolidation de la paix et de lutte contre les migrations irrégulières en s'attaquant directement aux facteurs liés au phénomène. Mieux, le présent projet constitue une réponse aux déséquilibres et désajustements créés par la loi 036-2015 criminalisant le trafic de migrants avec un impact considérable sur le tissu économique local qui tirait essentiellement son dynamisme de l'économie migratoire. Il constitue donc une alternative, une opportunité pour les jeunes et les femmes qui dépendaient très fortement de cette économie migratoire notamment dans le transport, l'hébergement, la restauration et le petit commerce de kits de survie dans le désert autour des gares et autres sites. A présent et grâce au projet, plusieurs jeunes candidats à la migration sont retenus selon le Président du Cabinet CGS Alhikmat chargé du volet AGR.

Par ailleurs, le projet PBF est en droite ligne des interventions de l'OIM au Niger auxquelles il reste tout à fait cohérent. A titre d'exemple, sur financement du Ministère des Affaires Etrangères italien, à travers l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), la mission de l'OIM au Niger a mis en œuvre le projet IDEE « Initiatives pour le Développement des Entreprises » de 2018 à 2020. Ledit projet visait à soutenir l'entrepreneuriat nigérien et à contribuer au développement socio-économique du Niger pour mitiger la migration irrégulière vers les pays industrialisés à travers la lutte contre la pauvreté et le chômage par la mise en place d'un système intégré de soutien aux entreprises (incubateur, microcrédit, équipements et formation) et par le renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes des villes de Niamey, Tahoua et Zinder.

Dans la même lancée, sous financement du Fonds International pour le Développement IDF de l'OIM, la mission de l'OIM au Niger a mis en œuvre le projet « Soutenir la jeunesse avec des centres de conseil en emploi efficaces et efficaces au Niger » qui a effectivement démarré en Octobre 2019 pour prendre fin en Décembre 2020. Le projet, d'envergure nationale, visait à contribuer à fournir des alternatives à la migration irrégulière en créant des mécanismes efficaces d'intégration sur le marché du travail pour les jeunes au Niger.

Sur le plan de la cohésion sociale, l'OIM a conçu et mis en œuvre le projet « Initiatives de Stabilisation Communautaire dans le Nord du Niger (COSINN) » avec l'appui financier du Gouvernement fédéral de l'Allemagne. Intervenant dans six (6) communes de la région d'Agadez (Agadez, Arlit, Dirkou, Bilma, Djado, et Fachi), le projet a débuté le 1er novembre 2017 et s'est achevé le 31 octobre 2019. Le projet COSINN a constitué une expérience inédite d'interventions à résultats rapides puisque c'est dans son cadre que les comités communautaires de suivi ont été mis en place pour la première fois. C'est une approche qui place les acteurs locaux dont les collectivités territoriales, les organisations de la société civile et les organisations des jeunes et des femmes au centre des actions. Ces mêmes comités de suivi sont utilisés dans le cadre du projet PBF et commencent à faire école car le GIZ a utilisé le comité mis en place par l'OIM dans le cadre de l'intervention du projet ProGEM dans la commune d'Ingall.

On retient que le projet reste cohérent et harmonieux aux cadres stratégiques nationaux, régionaux et communaux de développement. Il s'aligne, en effet, au Plan de Développement Economique et social 2017-2021 en ses axes 2 et 4 (Axe 2 : Développement social et transition démographique ; axe 4: Amélioration de la Gouvernance, paix et la sécurité). De plus le projet est en étroite synergie avec les autres interventions de l'OIM et avec plusieurs partenaires intervenant de la région d'Agadez.

5.3 Efficacité du projet et sa sensibilité au genre

De l'avis des bénéficiaires des communes d'Agadez, Arlit, Ingall, toutes les activités prévues et planifiées par le projet PBF ont été réalisées. Les bénéficiaires estiment que les engagements du projet PBF/OIM ont été tenus avec un taux de réalisation qui se situerait autour de 100%. Selon les propos du président du conseil régional de la jeunesse, on estime que 80% des bénéficiaires ayant obtenu des subventions ont réussi à rendre viables leurs entreprises individuelles. Les différents acteurs rencontrés mentionnent également la transparence autant dans les processus de sélection des dossiers et de la mise œuvre des activités que dans la gestion des fonds. Malgré ces acquis importants, certains acteurs rencontrés évoquent tout de même une certaine lenteur dans le décaissement des fonds que d'autres bénéficiaires qualifient de non consistant pour atteindre les objectifs initialement définis.

A l'analyse, les lenteurs évoqués par certains bénéficiaires s'expliquent, selon les responsables du projet du projet trouvés à Agadez, par le fait qu'il y a des étapes liminaires essentiels qui doivent impérativement précéder la mise à disposition des fonds dans la stratégie de l'OIM sur ce domaine. Il s'agit en effet, d'un dispositif d'accompagnement non financier, de renforcement des capacités, d'incubation, de coaching, de développement de l'esprit entrepreneurial et de préparation au leadership. Durant cette phase, les agents du projet ont travaillé avec les bénéficiaires à murir leurs idées de projets, à les réajuster et à mieux épouser les contours du tissu économique local pour garantir les meilleures chances de réussites des initiatives. C'est ainsi que l'incubateur d'entreprise CIPMEN et le cabinet Madasal ont été commis pour respectivement incuber tous les jeunes sélectionnés et les former sur les modules GERME et sensibiliser puis offrir des services de formalisation aux entreprises à accompagner.

Pour ce qui est de la ville d'Assamaka, la jeunesse est consciente que le projet a tenu compte de leurs préoccupations dans ses actions mais des efforts restent à faire. En effet la majorité des promesses faites par le projet est restée sans suite, seule la subvention est parvenue mais très limitée. Entre autres promesses en attente on note les ateliers de soudure, d'électricité et autres travaux manuels. Les cartes d'identité ramassées par l'OIM pour les emplois n'ont pas eu de suite.

Selon la coordination du projet, environ 75% des fonds du projet sont injectés dans la réalisation des activités alors que la taille importante des besoins s'accroît au fur et à mesure qu'on avance et que le projet tire à sa fin. Cela a permis d'atteindre les résultats à hauteur de 90% grâce au concours de plusieurs facteurs dont entre autres :

- La collaboration avec les ONG nationales et cabinets de prestataires ;
- La collaboration des autorités à travers les comités communautaires ;
- La participation active des jeunes et des femmes qui se sont appropriés du projet ;
- Le travail en collaboration avec la société civile dynamique ;
- La capacité opérationnelle de l'OIM qui a deux sous bureaux à Agadez et Arlit et une

forte présence à Assamaka pour plus de proximité avec les bénéficiaires.

Cependant, aux côtés des facteurs positifs, il existe des contraintes qui n'ont pas facilité le déroulement des activités. On peut noter entre autres :

- L'enclavement de la région d'Agadez ;
- La couverture faible en réseaux d'internet et téléphonie ;
- L'insécurité : le dispositif sécuritaire est lourd et l'escorte freine les activités ;
- L'informalité du secteur économique ;
- La faible capacité technique des structures étatiques et des communes ;
- Le retard de démarrage pris par le projet à cause des élections ayant rendu instables les autorités communales à un certain moment ;
- La lenteur interne dans le décaissement des fonds ;
- La mobilité des migrants ;
- Le ralentissement de la mise en œuvre de activités au moment critique de la pandémie à COVID-19 ;
- Le champ limité des radios communautaires.

Dans la mise en œuvre des activités, le cabinet GSC AL-HIKMAT a principalement été chargé du volet microprojets et a eu pour principales tâches de (i) contribuer à l'identification des femmes et jeunes bénéficiaires, ayant des centres d'intérêt communs et des projets collectifs, réunis ou non en groupement économique (coopérative) ayant besoin d'accompagnement dans la création de microprojets/activités génératrices de revenus ; (ii) Encadrer le choix des microprojets porteurs et les soumettre à la validation de l'OIM ; (iii) assurer la mise en œuvre et le suivi régulier des microprojets financés ; (iv) préparer et transmettre les rapports d'étapes ou périodiques sur la mise en œuvre des microprojets. Les activités ont été bien exécutées bien que par ailleurs le décaissement des fonds a constitué un vrai blocage au niveau de l'OIM.

Le Genre a été également pris en compte notamment en ce qui concerne la sélection des bénéficiaires de l'accompagnement dans la création des microprojets ou activités génératrices de revenus. Le genre est une exigence du projet et constitue déjà une norme dans les interventions de l'OIM. En effet, dans la commune urbaine d'Agadez sur les 20 bénéficiaires, 8 sont des femmes soit 40%. A Arlit, sur 28 bénéficiaires, 12 sont femmes soit 42,86%. A Assamakka, on enregistre 19 bénéficiaires dont 4 femmes identifiées par le comité communal de sélection assisté par le point focal d'Assamakka, soit 21%. A Ingall, elles sont 12 femmes sur 27 bénéficiaires, soit 44,45% du total. Ainsi les femmes occupent 38,29% des bénéficiaires sur l'ensemble des 3 communes³. Cette prise en compte du genre et son importance ressortent bien dans le récit ci-après.

Récit 5 : « Le choix engagé vers la femme comme groupe cible par l'OIM est un choix très stratégique, parce que ce sont les femmes qui sont les plus vulnérables et les plus négligées, parce qu'aussi la femme a un sens de pitié qui l'amène à faire profiter tout le monde quand elle réussit. Quand la femme fait des AGR, il y a certaines dépenses quelle allège à son époux, avant même que l'homme n'intervienne, la femme résout le problème. Et, les femmes gèrent mieux l'argent que les hommes surtout si elles sont outillées par ces genres de formation. La femme

³ GSC AL-HIKMAT. Rapport mensuel de Mars 2022

sait mieux économiser et a plus de créativité. Nous sommes très reconnaissantes par rapport à ce choix. Et vous savez même nos maris ont apprécié cette initiative, même quand je venais c'est mon mari qui m'a déposée ».

Ces bénéficiaires ne sont pas laissés à leurs sorts après octroi de la subvention. Tout un mécanisme d'accompagnement a été mis en place par le projet pour le développement de leurs entreprises. C'est le cas des appuis en formation et en coaching fournis par le centre incubateur pour les petites et moyennes entreprises au Niger dénommé CIPMEN. Il s'agit également des assistances techniques du cabinet MADASAL aux communes et aux comités communaux de suivi. En effet, la mission globale de MADASAL est de développer et appuyer la mise en œuvre des stratégies et interventions visant à améliorer les opportunités économiques dans les zones du projet et ce, en lien avec l'étude des opportunités de marché réalisée. Il a consisté à (i) élaborer un mécanisme de création d'opportunités pour soutenir les initiatives de développement de petites subventions (identification des politiques, projets à même d'appuyer le financement des jeunes) ; (ii) orienter les structures à accompagner à mettre l'accent dans leurs interventions (plaidoyer, appui à la population) vers les filières identifiées comme viables (opportunités économiques, métiers...) ; (iii) élaborer un plan de renforcement des capacités pour appuyer les mairies dans ses efforts de renforcement des capacités de ses agents dans l'élaboration de mécanismes de création d'opportunités d'emploi ; (iv) appuyer les mairies dans l'élaboration de leur requête de financement au profit des femmes et jeunes et dans le reporting si nécessaire ;(v) appuyer les organisations de jeunes et femmes dans leur processus de formalisation institutionnelle (démarches administratives...) ⁴.

On relève au niveau de la formalisation que plus de 63% des jeunes bénéficiaires ont formalisé leurs entreprises avec l'assistance de MADASAL. Cette assistance a été hautement appréciée par les acteurs qui auez voulu que cela soit dès au début du projet plutôt que vers la fin de celui-ci. On souligne à ce niveau que le projet a mis en place un mécanisme d'incitation en deux phases. D'abord, une première étape qui consistait à sensibiliser les jeunes entrepreneurs sur les enjeux et les avantages rattachés à la formalisation en termes de reconnaissance juridique et administrative, de possibilités et d'opportunités d'accès aux financements étatiques et des partenaires entre autres. Il a été aussi précisé que les taxes à payer ne sont pas systématiques et qu'ils étaient fonction du type, de la taille et du niveau de développement de l'entreprise. Au total, il était question dans le cadre de cette sensibilisation de démontrer que les avantages de la formalisation étaient plus importants que les inconvénients supposés et que le traitement était différencié et fonction de plusieurs paramètres. A l'issue de ces séances de sensibilisation, les jeunes entrepreneurs qui disposaient de la documentation requise ont bénéficié d'appui pour se régulariser et se conformer à la réglementation.

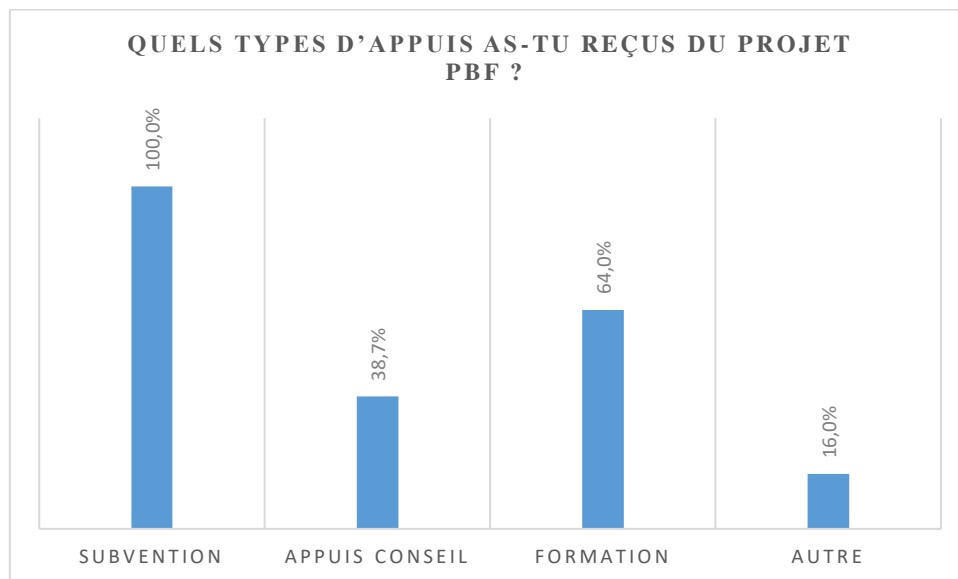
Nonobstant cela, une minorité de jeunes entrepreneurs n'ont pas pu se formaliser au bout du processus. Dans ce groupe, on distingue deux catégories de jeunes. D'une part il y a ceux qui sont toujours dans le doute et qui craignent que la formalisation soit une façon pour l'Etat de pouvoir les contraindre à payer les taxes et cela peu importe leurs revenus et d'autre part, il faut distinguer ceux qui n'ont pas pu se formaliser juste par défaut de documents administratifs

⁴ MADASAL. Etude sur la capitalisation des acquis dans le cadre du développement des opportunités économiques et d'emplois dans les communes d'Agadez, d'Arlit et d'Ingall.

requis. Notons que le processus d'incitation et d'encouragement à la formalisation se poursuit avec les jeunes ayant manifesté leur intérêt par la suite. Mais, globalement, avec l'appui des services compétents décentralisés de l'Etat, les jeunes entrepreneurs ont pu avoir accès à toutes les informations devant leur permettre de faire leur choix de façon autonome et éclairée.

Par ailleurs, les différents appuis au profit des bénéficiaires sont confirmés par les données quantitatives. A la question de savoir « quels types d'appuis as-tu reçus du projet PBF ? », 64% des bénéficiaires enquêtés ont relevé les formations et 38% ont fait cas des appuis conseils en plus de la subvention directe du projet (figure 5).

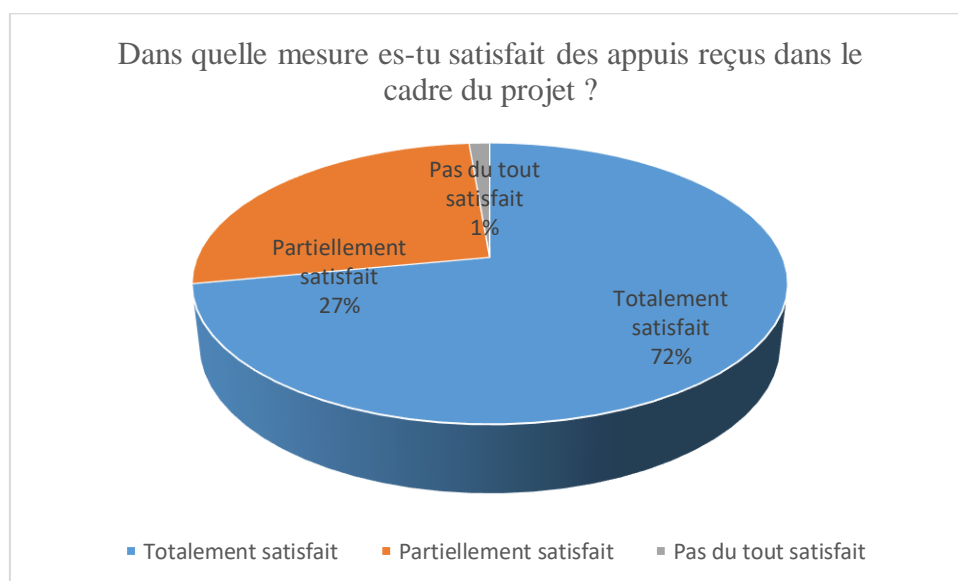
Figure 5: Appuis reçus par les bénéficiaires



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Les bénéficiaires individuels de la subvention du projet sont à 72% très satisfaits des appuis reçus tandis que 27% sont partiellement satisfaits (figure 6).

Figure 6: Situation de satisfaction des bénéficiaires individuels par rapport aux appuis du projet



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Le projet a également appuyé des groupements pour la réalisation des activités de sensibilisation allant dans le cadre de la cohésion sociale. A cet effet, plusieurs activités ont été réalisées par ces organisations dont des groupes des discussions, des activités culinaires et sportives, des activités culturelles ainsi des caravanes de sensibilisation. A la question de savoir « quels types d'activités votre groupement a réalisées dans le cadre du projet PBF ? », sur les 91 groupements rencontrés, 52% ont mentionné les groupes des discussions et 44% les caravanes de sensibilisation (tableau 5).

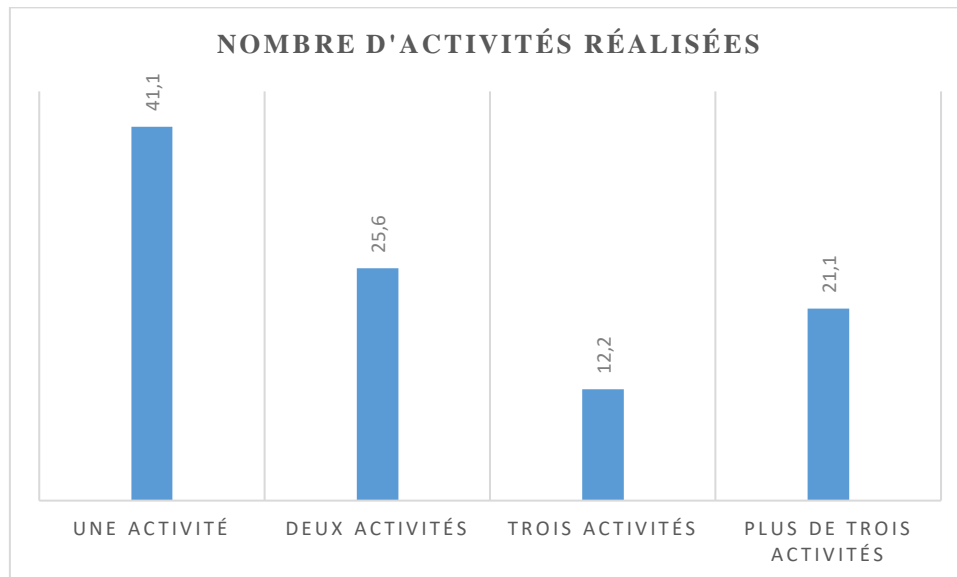
Tableau 5: Activités réalisées par les groupements

| Activités réalisées | Effectif | % |
|---|----------|-------|
| Groupe des discussions | 48 | 52,7% |
| Activités culinaires | 8 | 8,8% |
| Activités sportives | 15 | 16,5% |
| Activités culturelles (musique, piano...) | 10 | 11,0% |
| Caravane de sensibilisation | 40 | 44,0% |
| Autre | 21 | 23,1% |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

Toutefois, comme le montre la figure 7, la majorité des organisations ont réalisé une seule activité (41%) ou deux activités (25,6%) dans le cadre du projet PBF. Cela supposerait que le fonds disponible est inférieur à la demande et que plusieurs demandes n'ont pas été satisfaites car 33% de ces organisations interviewées affirment avoir soumis des activités au projet pour financement, mais sans suites favorables.

Figure 7: Nombre d'activités réalisées par les groupements



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Globalement, les bénéficiaires ont bien apprécié les réalisations du projet car plus de 80% des interviewés affirment être satisfaits de la mise en œuvre des activités. Néanmoins, une proportion non négligeable aussi bien chez les groupements bénéficiaires que chez les bénéficiaires individuels est restée modérément satisfaite soient 13,2% et 17,3% respectivement. Le projet doit encore améliorer son efficacité puisque chez les structures

étatiques interviewées, même si 63% affirment être satisfaites du déroulement des activités, 37% l'ont jugé insuffisant (tableau 6).

Tableau 6: Niveaux de satisfaction par rapport à la réalisation des activités

| | Satisfaction par rapport à la réalisation des activités | | | | | |
|---|---|-------|---------------------------|-------|----------------------|------|
| | Groupements bénéficiaires | | Bénéficiaires individuels | | Structures étatiques | |
| | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 22 | 24,2 | 25 | 33,3 | 2 | 25 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 55 | 60,4 | 37 | 49,3 | 3 | 37,5 |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 12 | 13,2 | 13 | 17,3 | | |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 2 | 2,2 | | | | |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | | | | | 2 | 25 |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | | | 1 | 12,5 |
| Impossible à évaluer | | | | | | |
| Total | 91 | 100,0 | 75 | 100,0 | 8 | 100 |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

En conclusion, l'efficacité du projet est évaluée satisfaisante par les bénéficiaires. La plupart des activités ont été exécutées malgré le retard pris par le projet au démarrage et les contraintes liées à l'enclavement des zones d'intervention. Aussi, un peu plus de flexibilité et de mobilisation dans le décaissement des fonds au niveau de l'OIM aurait permis de gagner énormément en efficacité.

5.4 Efficience du projet

On relève à ce niveau que la gestion administrative du projet est perçue comme trop lourde notamment par les cabinets prestataires. Le retard dans le décaissement des fonds au niveau de l'OIM s'est trouvé être un goulot d'étranglement dans la mise en œuvre des activités. Néanmoins, les résultats atteints ont largement dépassé les attentes. En effet, la planification budgétaire était d'un million par bénéficiaire individuel soit 19 bénéficiaires par localité. Cependant, face à l'immensité des besoins et compte tenu des montants exprimés par les bénéficiaires, plus de 19 subventions individuelles ont été octroyées par localité.

L'efficience du projet est aussi à l'actif du bon dispositif de suivi et évaluation mis en place. Dans chaque localité d'intervention, les relais communautaires remontent les informations au quotidien au moyen d'un système par tablette utilisant l'application kobocollect. Le projet a mis en place une équipe mobile sur le terrain afin de recueillir les ressentis des bénéficiaires. En outre, les comités assurent également le suivi des activités du projet pour donner les meilleures chances de réussites aux bénéficiaires. Toutefois, on souligne que la non-fonctionnalité du mécanisme de gestion des plaintes a été une limite dans la gestion des conflits. Il aurait permis à la communauté de mieux gérer leurs différences avec les migrants comme on le constate dans cette portion de récit cité plus haut.

Récit 6 : « ... Ils font boire de la chicha aux filles et couchent avec elles, ils leurs donnent après beaucoup d'argent. Ces comportements ne sont pas dignes chez nous, ça nous révolte, et nous sommes pas du tout contents de ça. Surtout que tout se passe sous nos yeux, mais nous sommes

impuissants face à ces problèmes. Nous voulons bien dire ça aux autorités compétentes mais personnellement j'ai peur des représailles comme tous d'ailleurs. Parce que de nos jours, c'est la loi du plus fort, et nous sommes conscients bien qu'ils soient des étrangers, étant dans notre territoire ils sont plus forts que nous parce qu'ils ont l'argent qui aujourd'hui est synonyme du pouvoir. Mais je suis content que cette occasion se présente pour donner mon n'avis sur ce sujet qui me tient à cœur, puisqu'avec vous je peux dire tout ce que je pense... ».

Par ailleurs, il faut noter que la sélection des dossiers (projets) des bénéficiaires a été jugée assez lente et que même après cette sélection, l'effectivité de l'octroi de la subvention a duré plus longtemps que prévue. C'est ce qui est ressorti du volet quantitatif puisque près de la moitié (49%) des membres des comités interviewés et 33% des bénéficiaires ont décrié cela en ce qui concerne l'octroi de la subvention. En revanche, pour la majorité des répondants les durées ont été raisonnables (tableau 7).

Tableau 7: Durée de sélection des dossiers et d'octroi de la subvention

| | Durée de sélection des dossiers des bénéficiaires | | Durée écoulée entre la sélection des dossiers et l'octroi de la subvention | |
|---|---|-------|--|-------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Selon les membres des comités de suivi | | | | |
| Plus longue que prévue | 16 | 39,0 | 20 | 48,8 |
| Durée respectée | 24 | 58,5 | 19 | 46,3 |
| Moins longue que prévue | 1 | 2,4 | 2 | 4,9 |
| Total | 41 | 100,0 | 41 | 100,0 |
| Selon les bénéficiaires individuels | | | | |
| Plus longue que prévue | 8 | 10,7 | 25 | 33,3 |
| Durée respectée | 45 | 60,0 | 46 | 61,3 |
| Moins longue que prévue | 4 | 5,3 | 4 | 5,3 |
| Aucune idée de la durée prévue | 18 | 24,0 | | |
| Total | 75 | 100,0 | 75 | 100,0 |

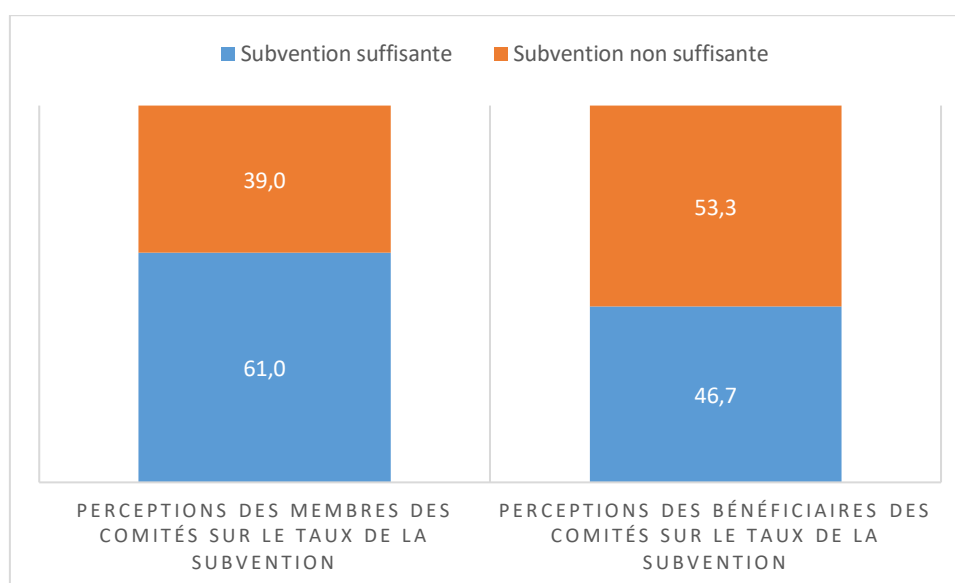
Source : données de l'enquête évaluation PBF

Aussi, bien que le projet soit arrivé à subventionner plus de bénéficiaires que prévus en jouant sur le juste nécessaire sollicité par les récipiendaires, plafonné au montant d'un million de francs CFA, certains semblent espérer plus que perçu. En effet, 53% des bénéficiaires ont affirmé que la subvention est insuffisante. Cet avis est également partagé par 39% des membres des comités enquêtés (figure 8).

En effet, Certains bénéficiaires ont jugé que la somme d'un (1) million n'est pas suffisante pour lancer leur activité. A l'analyse, l'on se rend compte que le groupe de jeunes entrepreneurs bénéficiaires des fonds du PBF ne sont pas homogènes. Ils n'ont pas tous les mêmes types d'activités et se situent à des niveaux différents de développement de leurs entreprises. Par exemple, Issia, promoteur d'arôme à base d'épices et de plantes locales à Agadez, estime que pour bien soutenir ses activités, il lui faut entre 3 et 4 millions sachant qu'il a besoin d'une machine pour la transformation et dont le prix est d'environ trois (3) millions de FCFA. Cependant, Aicha Gagou, promotrice d'un atelier de couture, estime qu'un (1) million de FCFA lui permet de lancer convenablement son business d'autant plus qu'elle dispose déjà d'un apport en termes de local. D'ailleurs, sur les vingt (20) entrepreneurs appuyés dans la commune urbaine d'Agadez, seul Issia avait un projet qui dépasse le montant octroyé. A ce niveau, la recherche de fonds complémentaires auprès d'autres partenaires a été l'alternative proposée à lui à défaut de pouvoir recalibrer le projet.

Au total, il convient de noter qu'en matière d'entrepreneuriat, le volume du financement quoique important, ne détermine pas forcément les chances de réussite du projet entrepreneurial. Par contre, d'autres facteurs tels que le choix du projet, sa pertinence et son adéquation par rapport au tissu économique local, son caractère innovant, l'engagement, la conviction et la capacité d'adaptation et d'anticipation du promoteur sont de loin plus déterminants que le volume financier reçu. Ces éléments ont été largement partagés avec ces jeunes entrepreneurs durant la phase de préincubation avec le partenaire CIPMEN.

Figure 8: Correspondances de la subvention aux attentes des bénéficiaires



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Globalement, on observe une bonne appréciation du projet par rapport à son efficacité notamment par les membres des comités. Toutefois, 50% des ministères et agences interviewés estiment être modérément satisfaits de l'efficacité du projet (tableau 8).

Tableau 8: Appréciation de l'efficacité du projet

| | Satisfaction par rapport à l'efficacité du projet | | | |
|---|---|-------|-----------------------|-------|
| | Membres des comités | | Agences et ministères | |
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 10 | 24,4 | 3 | 37,5 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 23 | 56,1 | | |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 6 | 14,6 | 4 | 50,0 |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 1 | 2,4 | 1 | 12,5 |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | 1 | 2,4 | | |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | | |
| Impossible à évaluer | | | | |
| Total | 41 | 100,0 | 8 | 100,0 |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

En fin de compte, l'efficacité du projet est essentiellement marquée par la gestion parcimonieuse du fonds alloué aux subventions qui a permis de compter plus des bénéficiaires que prévus initialement. Cependant, elle est restée moins optimale du fait de la lourdeur des procédures notamment la lenteur constatée et décriée par les acteurs locaux

5.5 Impact du projet

Pour un projet de deux ans, il est très tôt de parler d'impact mais plutôt des résultats éventuellement atteints et de début de changement dans la vie des bénéficiaires. A première vue, ce projet a permis la création d'un environnement propice et favorable au renforcement de la cohésion sociale. De même, il a été noté que les griefs de la population autochtone à l'égard des migrants en transit s'atténuent progressivement. Ainsi, il y'a de plus en plus une meilleure compréhension dans la cohabitation et concertation entre population autochtone et migrants en transit qui s'intègrent progressivement au sein de la population locale. Certains migrants apprennent la langue locale, s'habillent en tenue traditionnelle locale ; des facteurs qui indiquent leur ouverture et leur intégration locale. Des cas d'apprentissage mutuel des plats/recettes culinaires, et d'utilisation mutuelle de la main d'œuvre ont été évoqués. Les activités de sensibilisation et de formation ont significativement impacté la cohésion sociale avec les migrants comme le témoignent les récits suivants.

Récit 7 : « Ces activités de formation sur la cohésion sociale ont beaucoup contribué pour apaiser la tension entre les migrants et la population hôte. Car la colère des habitants d'Agadez envers les migrants était incommensurable, mais grâce à ces formations les choses ont changé ».

Récit 8 : « ...Mais depuis que nous avons reçu la formation sur la cohésion sociale il y'a eu un changement, nous avons compris beaucoup de chose avant la fin de la formation, puisque même au moment de la formation, au début on n'était pas d'accord sur ce qu'on nous faisait comprendre vis-à-vis de nos conflits avec les migrants mais avant la fin nous avons fini par comprendre et accepter que nous avons une part de responsabilité pour une bonne cohabitation avec les migrants. Nous avons fini par comprendre nos différences dans nos manières de faire, Maintenant petit à petit nous nous fréquentons et travaillons ensemble ».

Pour le cas particulier d'Assamaka, la communauté est très sensible aux problèmes des migrants et leur viennent en aide de temps en temps. Mais ces derniers moments, l'afflux massif des migrants qui s'entassent les uns sur les autres, à même le sol et sous le soleil crée des frustrations qui ont tendance à porter préjudice à cette cohésion. De plus, certains actes posés par le projet risquent de s'orienter dans le sens inverse notamment la mise en place d'un comité incompétent ou non véritablement fonctionnel. En effet, certains jeunes sont maintenus sous silence⁵ par le comité et ne sont pas contents du fonctionnement de ce dernier. Ils estiment avoir été lésés dans la répartition de la subvention. Pour eux, les bénéficiaires relèvent plus d'autres localités que de la ville d'Assamaka en question.

Bien plus, le focus groups avec les groupements féminins de Assamaka ressort également une amélioration de la cohésion sociale. Cependant certains migrants se comportent d'une manière inappropriée et souvent dangereuse comme en témoignent ces récits :

⁵ Le mécanisme de gestion des plaintes aurait permis de prendre en charge ces cas d'incompréhension

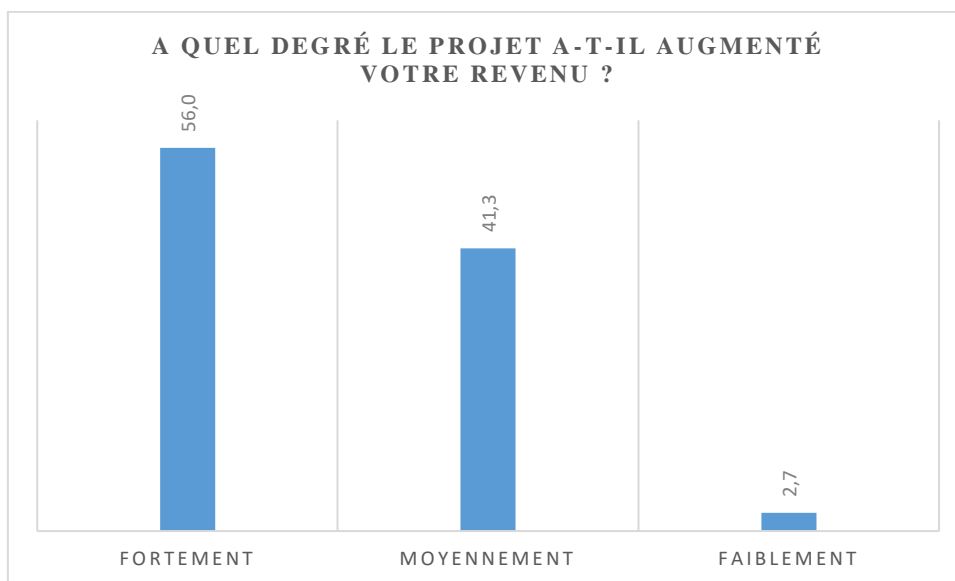
Récit 9 : « Je suis moi-même victime d'une tentative de viol. Une nuit un migrant m'a attrapé par surprise. Il m'a terrassée et a voulu abuser de moi. Heureusement j'ai pu me libérer et porter plainte au niveau de Alassane de l'OIM. Avec les responsables du village, ils ont réglé l'affaire pour sauvegarder la cohésion sociale ».

Récit 10 : « Hier même ils ont empêché des malades d'accéder au dispensaire. Ils jettent des pierres sur tout le monde...la frustration suite à leurs conditions de vie misérables, la chaleur ; la mauvaise nourriture, le manque de logement ; l'insuffisance des latrines dans les sites d'hébergement, le retard dans leurs acheminements sont autant des facteurs qui causent des conflits entre les migrants et la communauté ».

Il est à noter également que la création d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes notamment la création d'emploi est devenue une réalité dans les communes cibles du projet PBF/OIM. A titre illustratif, les entreprises individuelles de la commune d'Ingall ont en moyenne créé trois (3) emplois par entreprise alors que dans la commune urbaine d'Agadez, le même ratio est de six (6) emplois créés par entreprise individuelle. En plus, avec les formations et les subventions reçues, le leadership des jeunes et des femmes s'affirment. Ils deviennent de plus en plus autonomes dans la prise des décisions en lien avec le développement de leur entreprise et affirment plus résolument leurs ambitions futures. Plus confiants, déterminés et surs d'eux-mêmes, ils n'hésitent plus à parler de plans d'affaire, d'étude de faisabilité pour la vente de leurs produits, de la conquête du marché national et sous régional, voire à l'internationale, de la création des projets structurants et de concurrence avec des entreprises bien installées. On peut ainsi conclure que l'impact du projet est en train de se construire progressivement. Selon le Cabinet CGS ALHIKMAT, au total 125 projets individuels ont été subventionnés pour des financements variant entre 300 000 et 1 000 000 fca. Parmi ces entreprises, plus de 100 sont fonctionnelles et ont recruté d'autres personnes.

De par les données quantitatives, les effets du projet par rapport à la création des opportunités sont clairement mentionnés. En effet, 56% des bénéficiaires ont déclaré que leurs revenus ont fortement augmenté avec le projet et 41% ont vu leurs revenus modérément augmentés (figure 9). Chez les groupements, 60,2% et 39,8% affirment que leurs revenus ont respectivement fortement et moyennement augmenté.

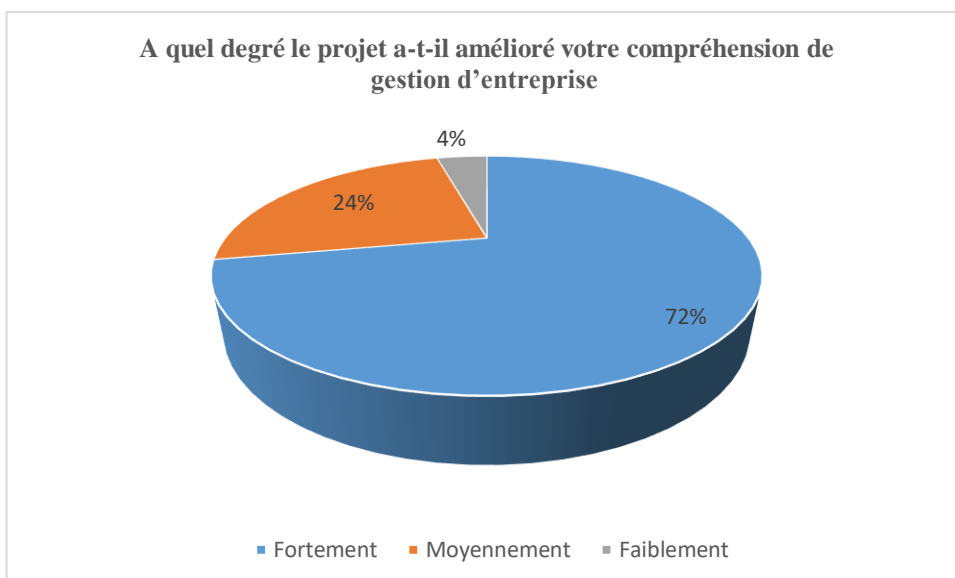
Figure 9: Impact du projet sur les revenus des bénéficiaires



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Au-delà de l'amélioration des revenus des bénéficiaires, à travers les encadrements et les formations, le projet a également développé chez les jeunes bénéficiaires leurs capacités entrepreneuriales (figure 10). Par ailleurs, des 75 bénéficiaires individuels enquêtés, on totalise 186 emplois créés y compris les promoteurs, soit une moyenne de 2,48 employés par entreprise. Si ces jeunes entreprises, surtout les plus performantes, sont accompagnées et encouragées, le taux de chômage des jeunes aurait drastiquement chuté au bout de quelques années dans les communes d'intervention du projet.

Figure 10: Développement des capacités entrepreneuriales chez les bénéficiaires



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Sur le volet cohésion sociale, plusieurs bénéficiaires n'ont pas une appréciation particulière des migrants. Par contre, 46,7% jeunes bénéficiaires ont une bonne perception des migrants et 13%

pensent que leur présence n'est pas bonne chose. Cette même tendance d'appréciation est observée chez les groupements, soient 36,3% et 16,5% respectivement (tableau 9).

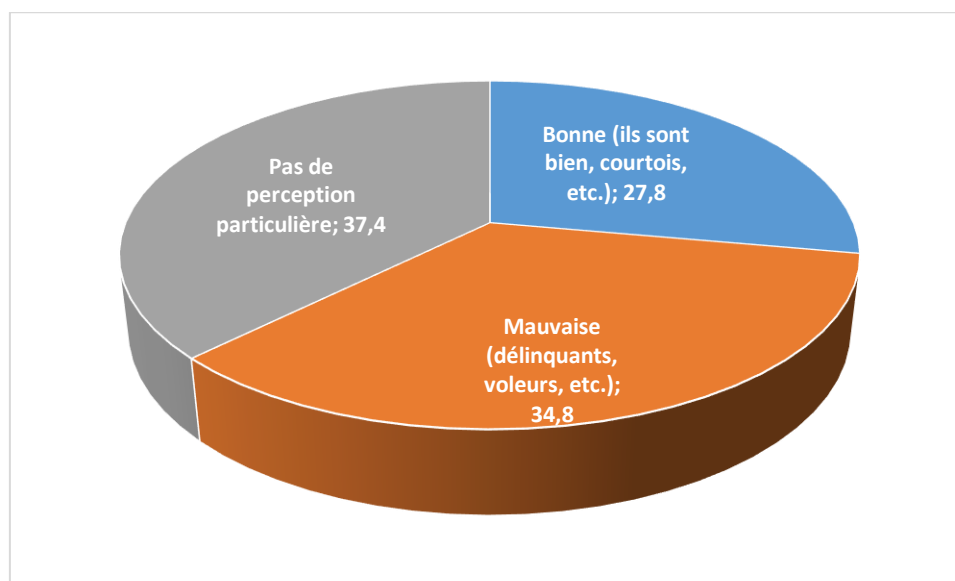
Tableau 9: Appréciation des migrants par les bénéficiaires

| | Bénéficiaires individuels | | Groupements bénéficiaires | |
|---------------------------------------|---------------------------|-------|---------------------------|-------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Bonne (ils sont bien, courtois, etc.) | 35 | 46,7 | 33 | 36,3 |
| Mauvaise (délinquants, voleurs, etc.) | 10 | 13,3 | 15 | 16,5 |
| Pas de perception particulière | 30 | 40,0 | 43 | 47,3 |
| Total | 75 | 100,0 | 91 | 100,0 |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

La figure 11 présente les perceptions des communautés, non bénéficiaires directes du projet, sur la présence des migrants en transit. Il ressort que sur les 116 membres des communautés interviewés autour des endroits susceptibles d'être fréquentés par les migrants, 34,8% apprécient défavorablement la présence des migrants. Par contre, pour le reste, 27,8% perçoivent la présence des migrants comme une bonne chose tandis que 37,4% n'ont exprimé aucune perception particulière. Grosso modo, on pourrait dire que 65,2% des membres des communautés n'ont pas de mauvaise perception des migrants en transit.

Figure 11: Perception des communautés sur les migrants en transit



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Le tableau 10 présente une vue d'ensemble de la satisfaction des acteurs par rapport à l'impact du projet sur les deux volets que sont la cohésion sociale et la création d'opportunités économiques. A quasi-unanimité, soit plus de 80%, les répondants sont satisfaits de l'impact du projet. Cela traduit que le projet a abouti à des effets concluants sur la cohésion sociale et l'employabilité des jeunes, effets qu'il faudrait nécessairement consolider par d'autres programmes plus ambitieux et qui s'appuieront sur les leçons apprises de ce projet PBF.

Tableau 10: Degré de satisfaction par rapport à l'impact du projet

| Degrés de satisfaction | Impact du projet par rapport à la problématique de cohésion sociale | | Impact du projet par rapport à la problématique de création d'opportunités économiques | |
|---|---|-------------|--|-------------|
| | Effectifs | Pourcentage | Effectifs | Pourcentage |
| Par les bénéficiaires individuels | | | | |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 19 | 25,3 | 14 | 18,7 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 39 | 52,0 | 40 | 53,3 |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 13 | 17,3 | 18 | 24,0 |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 1 | 1,3 | | |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | 1 | 1,3 | 1 | 1,3 |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | 1 | 1,3 |
| Impossible à évaluer | 2 | 2,7 | 1 | 1,3 |
| Total | 75 | 100,0 | 75 | 100,0 |
| Par les groupements | | | | |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 13 | 14,4 | 10 | 11,0 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 47 | 52,2 | 60 | 65,9 |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 13 | 14,4 | 18 | 19,8 |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 2 | 2,2 | 1 | 1,1 |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | | | | |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | | |
| Impossible à évaluer | 15 | 16,7 | 2 | 2,2 |
| Total | 90 | 100,0 | 91 | 100,0 |
| Membres des comités de suivi | | | | |
| Très satisfaisant (niveau attendu dépassé) | 9 | 22,0 | 10 | 24,4 |
| Satisfaisant (niveau attendu atteint) | 20 | 48,8 | 23 | 56,1 |
| Modérément satisfaisant (niveau attendu modérément atteint) | 9 | 22,0 | 7 | 17,1 |
| Modérément insatisfaisant (niveau attendu un peu moins atteint) | 3 | 7,3 | 1 | 2,4 |
| Insatisfaisant (niveau atteint significativement inférieur) | | | | |
| Très insatisfaisant (niveau atteint négligeable) | | | | |
| Impossible à évaluer | | | | |
| Total | 41 | 100,0 | 41 | 100,0 |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

On retient que le projet a eu un impact incontestable tant sur le plan cohésion sociale que sur celui de la création d'opportunités économiques. Les conflits entre migrants et autochtones se sont certes atténués suite aux sensibilisations et aux formations mais existent encore. Ainsi, ces activités de sensibilisation doivent continuer aussi longtemps que les migrants demeurent sur les sites de transit. La subvention des petites entreprises avec tout le paquet d'accompagnements qui s'y rattache est un modèle d'intervention qu'il faudrait maintenir sur les moyen et long termes au vu de ses émerveillant effets sur la réduction du chômage des jeunes et des femmes en particulier. Ces subventions octroyées par le projet ont sans doute impacté les perceptions des bénéficiaires sur les migrants en transit. Cela est bien perceptible puisque 46,7% des bénéficiaires individuels ont une bonne perception de la présence des migrants contre 27,6% dans la communauté.

5.6 Synergie créée par le projet et Sensibilités aux conflits

La synergie créée par le projet est visible à travers sa participation aux différentes fêtes organisées dans la région. On note entre autres sa participation aux fêtes de Biannou, aux fêtes de 3 août, à la course de cohésion sociale, aux compétitions de pétanque, aux jeux des jeunes leaders à travers la formation et le financement des jeunes.

Par ailleurs, des actions de synergie et de complémentarités avec d'autres partenaires ont été mentionnées lors des entretiens. A titre illustratifs on peut noter les cas de complémentarité et de synergie, dans la commune d'INGALL des actions de l'OIM avec celles de MSF, UNICEF, HCR, ONG KARKARA et PROGRAMME COVID. A Agadez des cas de synergie et de complémentarités sont également signalées avec GIZ, HCR, HED TEMAT, EUCAP SAHEL. Ces actions de synergie et complémentarité renforcent les actions du gouvernement dans la région et concourent fortement à la satisfaction des besoins essentiels de la population et renforcent la consolidation de la paix. A cela s'ajoute le fait que le projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec la société civile locale.

S'agissant de la gestion des conflits dans le cadre de la mise en œuvre des activités, ils sont gérés par les comités communautaires de suivi. Les assistants sur le terrain sont également sensés écouter les bénéficiaires et transmettre leurs plaintes aux comités en attendant la mise en place complète du mécanisme de remonté des plaintes qui est en train d'être expérimenté. Toutefois, ce dispositif ne semble pas satisfaire les jeunes notamment ceux d'Assamaka qui selon eux leurs plaintes sont en général maintenues sous silence par le comité et donc par le projet qui l'a mis en place.

5.7 Durabilité des acquis du projet et l'effet catalytique

Il convient de souligner que la mise en œuvre du projet PBF dans la région d'Agadez a entraîné des effets catalytiques à plusieurs égards témoignant ainsi de sa pertinence et de sa répliquabilité. En effet, la mise en place du foyer multifonctionnel des femmes au niveau de la commune rurale d'Ingall par les fonds de l'EU fait suite à une série d'actions de formation sur des métiers porteurs au profit des groupements de femmes de ladite commune financée par les fonds PBF. Dans la même veine, il faut noter que cinq jeunes formés en entrepreneuriat et leadership dans le cadre de la collaboration avec le CRJ (Conseil Régional de la Jeunesse) d'Agadez ont reçu un accompagnement non financier d'incubation, de coaching et un financement à hauteur de 5 millions de FCFA chacun pour démarrer ou renforcer leurs activités.

Dans la commune d'Agadez, l'intégration et la mise en cohérence des interventions du programmes CS a permis de mettre en place des complémentarités opérationnelles ayant conduit à la répliquabilité des comités de quartier mis en place initialement dans le cadre du projet PBF. En effet, AFNCG (Association des femmes Nigérienne Contre la Guerre) avait mené une campagne de sensibilisation dans les dix quartiers les plus affectés par les effets adverses de la présence des migrants avec l'implication des leaders traditionnels, les jeunes, les femmes et les chefs de quartiers y compris les Tambara⁶. Cette stratégie, adossée à la mise en place d'un mécanisme de fund revolving destiné à octroyer un montant de 500 000 FCFA à chaque comité

⁶ Femmes cheffes de quartier à Agadez

de quartier pour soutenir des activités AGRs des membres desdits comités a été démultipliée par AFNCG par la mise en place de six (6) comités de quartier supplémentaires afin de mieux couvrir la commune et de mieux prendre en charge la prévention et la gestion non violente des conflits. D'ailleurs, ce dernier aspect fait suite à la formation que ces femmes ont suivie dans le cadre du projet PBF. Notons aussi que cette formation a été pilotée par la HACP à travers sa représentation régionale à Agadez.

Enfin, le projet PBF a aussi permis aux structures de jeunes et de femmes de jouer un rôle plus actif dans les processus politiques et dans la consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité dans la région par la mise en place de comités de paix et de réseaux de jeunes et de femmes en faveur de la paix en application des Résolutions 2250 et 1325 des Nations unies relatives respectivement à l'implication, la participation et au rôle des jeunes et des femmes dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits. Ainsi, mises en valeurs par le projet PBF, les associations AFNCG et CRJ sont reconnues et sont devenues des acteurs majeurs et incontournables dans la mise d'activités de consolidation de la paix et de stabilisation communautaire dans la région d'Agadez. En atteste la mobilisation desdites structures par des partenaires comme EUCAP Sahel et la base américaine qui s'intéressent davantage à leurs activités. Le CRJ a d'ailleurs, dans le même sillage organisé pour le compte de EUCAP Sahel une journée portes ouvertes en septembre dernier sur la sécurité qui visait à permettre aux communautés de savoir plus sur le rôle des FDS.

La reconnaissance par les acteurs institutionnels régionaux des structures de jeunes et de femmes comme acteurs majeurs dans la consolidation de la paix suite à la mise en œuvre des activités dans le cadre du projet PBF est clairement établi dans ces propos du président du CRJ d'Agadez : « A l'issue de la formation que nous avons reçu, dans le cadre du programme de stabilisation communautaire, les acteurs régionaux intervenants dans le domaine de la paix et la sécurité nous impliquent de plus en plus dans leurs interventions. Nous avons gagné plus de considération et de place dans les instances de décision sur les questions de paix et de sécurité ».

Au chapitre de la durabilité, le projet a développé une panoplie de stratégies et de mécanismes visant notamment à favoriser l'appropriation de l'intervention par les acteurs au niveau communautaire. Il s'agit notamment de la mise en place d'un comité communautaire de suivi du projet. Le comité présidé par le maire de la commune est inclusif et participatif car il est composé de touches les couches et sensibilités sociales : un représentant des chefs traditionnels, un représentant des femmes, un représentant des jeunes, un représentant de la société civile et un représentant des migrants. Par ailleurs, le projet, toujours dans sa logique de favoriser la durabilité et préparer la sortie, a aidé ledit comité à mettre en place un mécanisme inclusif de recueil, de traitement, de priorisation et de remontée des besoins des communautés à soumettre pour validation par la mise en place de la stratégie de focus groups pour mieux prendre en compte les besoins des zones périphériques. Il convient de noter que certains maires ont décidé de faire de ce comité un comité unitaire de coordination et de suivi de toutes les interventions au niveau de leurs municipalités ; ce qui constitue un point positif de plus à l'actif du projet.

Toujours dans la même logique, le projet a réussi à asseoir un bon système d'implication des services techniques communaux et départementaux dans le processus de mise en œuvre du projet. L'exemple le plus abouti est le dispositif mis en place au niveau de la commune d'Ingall où le maire a systématiquement intégré l'ensemble des services compétents dans le comité pour évaluer techniquement les initiatives et aider le comité dans la prise de décision et la priorisation des projets selon les secteurs, la pertinence et les gaps mais surtout en tenant compte de la répartition spéciale des initiatives et leur inclusion. Ainsi, les services techniques participent de bout en bout au processus de l'identification au suivi post intervention en passant par la mise

en œuvre, la priorisation le choix et la validation des bénéficiaire et des zones d'intervention suivant des critères objectifs prédéfinis en amont. C'est ainsi qu'il a été décidé sous l'éclairage du service communal de l'Elevage que Ingall, chef-lieu de la commune ne soit pas concerné par le projet de reconstitution du cheptel réservé exclusivement aux « zones rurales » étant entendu que plusieurs initiatives du PBF ont concerné le chef-lieu. La complémentarité mise en place par l'équipe de l'OIM entre les différentes interventions a aussi favorisé cette stratégie.

En plus de ces éléments, le projet a organisé une de formations visant à faire un transfert de compétences en matière de prévention non violente, de gestion et de résolution des conflits inter et intracommunautaires aux comités, aux jeunes, aux femmes, médias et aux organisations de la société civile. Ces sessions de formations constituent des éléments de gage pour la capitalisation et la pérennisation des interventions en matière de prévention des conflits à travers un processus endogène, transparent et participatif.

Enfin, l'alignement des activités du projet PBF/OIM aux documents de planification locale (Plan de Développement Communaux, Plan d'Investissement Annuel) etc) a favorisé une bonne appropriation de celles-ci par les autorités et les communautés ; ce qui milite en faveur d'une pérennisation des acquis et la durabilité. C'est pourquoi, les bénéficiaires et les autorités locales rencontrées dans la zone d'intervention affirment tous leurs engagements et leurs volontés de continuer dans la même lancée. A Agadez par exemple, les femmes bénéficiaires et membres de groupements ambitionnent la création d'un cadre approprié qui les réunirait après la clôture du projet afin d'assurer la durabilité des initiatives d'accompagnement entrepreneurial et de cohésion sociale. A Ingall également, les femmes et les jeunes affirment qu'ils vont se servir des leçons apprises de leurs aînés, afin de mieux réussir leurs projets. Cela traduit la détermination et l'engagement des bénéficiaires à pérenniser les acquis du projet comme le témoignent les récits ci-dessous.

Récit 11 : « Nous avons réussi l'appui du projet PBF/OIM parce que nous sommes des jeunes et des hommes, parce que beaucoup des charges familiales nous reviennent. Il n'y a pas de raison pour nous d'abandonner, parce que c'est avec ça nous prenons nos familles en charge, même après la clôture de ce projet nous allons continuer nos activités, vu qu'ils nous ont bien outillé. Nous avons reçu des séances des formations sur comment gérer nos entreprises, je dirai que ce projet nous a mis sur le bon chemin et nous y resterons ».

Récit 12 : « Il n'est pas question pour nous de laisser nos activités à la clôture du projet, parce que bien avant le projet on se débrouillait, on faisait notre commerce à notre façon, maintenant que le projet est venu nous montrer comment bien entreprendre, comment gérer nos fonds même après sa clôture nous continuerons, sans relâche ».

Selon l'équipe de coordination, le projet a mis en place des conditions pour la pérennisation des acquis dans la mesure où :

- Les comités communautaires sont des organes qui, au-delà de l'OIM, garant de la cohésion sociale ;
- Le projet a recruté des agents locaux issus de la communauté (les relais) ;
- Le projet a recruté une agence, en l'occurrence le CIPMEN, pour former et encadrer les bénéficiaires afin de garantir les conditions de bonne utilisation des fonds ;
- Le projet a renforcé les capacités techniques des collectivités et des agences et ministères.

Selon les cabinets prestataires, l'espoir est fondé d'une part sur une nouvelle phase du projet pour permettre d'accompagner les entreprises réussies et de répondre à la forte demande et d'autre part, sur le fait l'ancrage institutionnel du projet est basé sur les communes faisant des maires les présidents des comités communautaires de suivi des activités du projet.

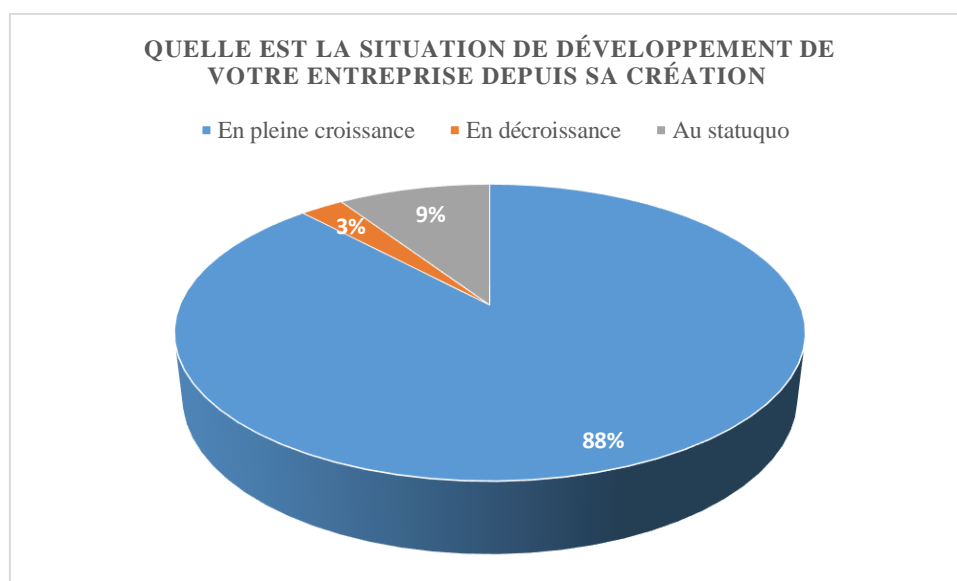
Par ailleurs, selon les membres des comités communautaires et les organisations de la société civile enquêtés la durabilité des acquis du projet est bien probable et dans une certaine mesure certaine. Il existe néanmoins des risques modérés et souvent importants pour la conservation de ces acquis (tableau 11). L'espoir est d'autant plus important que près de 90% des startups interviewées affirment que leurs entreprises sont en pleine croissance (figure 12).

Tableau 11: Perception des acteurs sur la durabilité des acquis du projet

| | Selon les membres des comités | | Selon les organisations de la société civile | |
|--|-------------------------------|-------|--|-------|
| | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Probable (Il y a peu ou pas de risques) | 25 | 61,0 | 3 | 37,5 |
| Modérément probable (Il existe des risques modérés) | 11 | 26,8 | 3 | 37,5 |
| Modérément improbable (Il existe des risques importants) | 5 | 12,2 | 2 | 25,0 |
| Total | 41 | 100,0 | 8 | 100,0 |

Source : données de l'enquête évaluation PBF

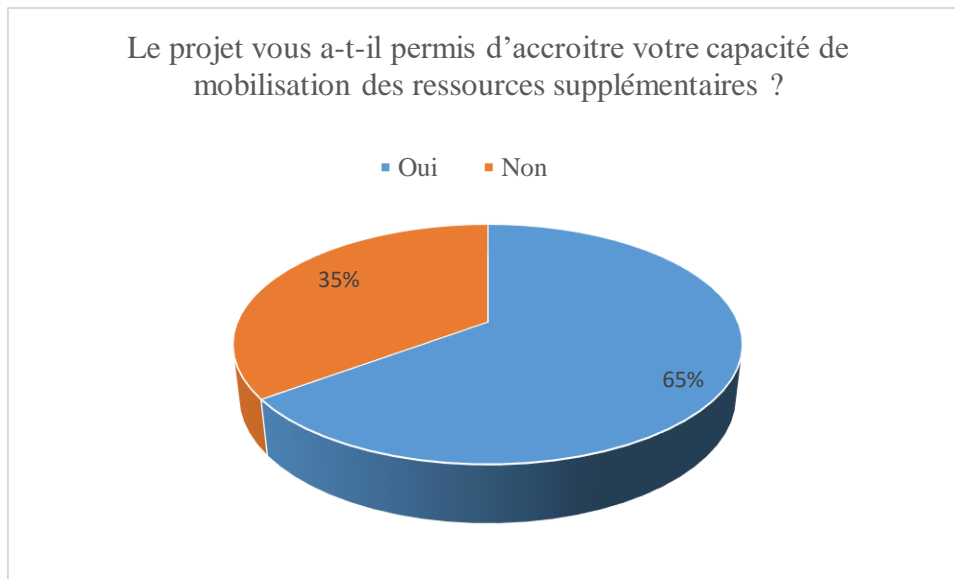
Figure 12: Développement des entreprises des bénéficiaires



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Bien plus, les résultats atteints par le projet sont bien appréciables et plaident pour une mise à l'échelle des activités notamment en ce qui concerne la création d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes. En effet, 65% des bénéficiaires individuels de la subvention du projet affirment être bien outillés pour mobiliser d'autres financements grâce aux formations et encadrements reçus durant le projet (figure 13).

Figure 13: développement des capacités des bénéficiaires à mobiliser d'autres ressources supplémentaires pour le développement de leurs entreprises



Source : données de l'enquête évaluation PBF

Afin d'assurer une bonne continuité des acquis notamment l'amélioration de la cohésion sociale et le développement des entreprises subventionnées par le projet, il est nécessaire que le projet puisse aboutir à d'autres financements des activités et que les bonnes expériences soient partagées et mises à l'échelle. Les capacités des collectivités territoriales ont été renforcées mais insuffisantes compte tenu des besoins et de la durée par le projet PBF qui est jugée courte par les bénéficiaires. Ces collectivités doivent parvenir à la mise en place des fonds à travers leurs budgets communaux dans leurs entités respectives pour des subventions remboursables des nouvelles entreprises.

5.8 Attentes des acteurs

Au regard des résultats plus que satisfaisants enregistrés par le projet PBF dans la région d'Agadez en termes de promotion du relèvement économique et résilience des couches vulnérables que sont les jeunes et les femmes y compris les migrants, l'ensemble des acteurs concernés par le projet ont exprimé le souhait de voir ce projet renouvelé et étendu à d'autres communes comme Aderbissinat, Tabelot qui subissent aussi de façon négative les incidences de la migration tant du point de vue de l'accès aux ressources que du point de vue de la cohésion sociale. D'autres ont aussi exprimé le souhait de voir le volume financier augmenter si jamais le PBF venait à financer un nouveau projet pour permettre de consolider les acquis et de capitaliser sur les expériences de ce projet. Pour certains, le volet du renforcement des capacités devrait être renforcé pour mieux outiller les potentiels bénéficiaires en amont de la mise à disposition des fonds pour leur donner les meilleures chances de réussite. Par ailleurs, quelques acteurs ont encouragé l'OIM à alléger les procédures administratives relatives au processus d'accompagnement financier. Pour d'autres, la continuité du projet permettrait renforcer l'implication des jeunes et les femmes dans la sensibilisation et la communication visant à améliorer les rapports entre les migrants et la population autochtone. Les attentes vont également dans le sens de la création d'un centre de formation pour les jeunes (filles et garçons) dans l'optique d'offrir des compétences et des qualifications à celle qui sont en décrochage scolaire mais aussi et surtout aux jeunes filles mères-célibataires mises au ban de la société, vulnérables et à risque. Ce centre pourrait aussi servir de cadre d'échanges de compétences et

d'expériences entre les migrants et les populations locales ; ce qui est de nature à améliorer les rapports entre les deux groupes et favoriserait le dynamisme économique dans la région et dans la commune urbaine d'Agadez en particulier.

Des points de vue des membres des comités communautaires, il est important d'impliquer la tutelle des conseils municipaux et améliorer l'implication des services techniques pour meilleure atteinte des résultats parce que les autorités administratives déconcentrées et décentralisées et leurs services techniques sont redevables vis-à-vis de l'Etat et de la population.

Il est important que l'OIM poursuive l'assistance apportée aux populations dans une certaine constance en vue de créer l'impact et de capitaliser sur les expériences accumulées. La discontinuité des programmes ne milite pas en faveur de l'impact et des changements à durables et à long terme. Les acteurs (OIM/PBF) sont donc fortement encouragés à consolider les acquis considérables notés sur le terrain par le renouvellement du projet.

Des appuis doivent être également apportés aux éleveurs en médicaments pour les animaux et vaccinations. Des appuis en fourrage et aliment bétail. Il convient aussi de renforcer les châteaux d'eau pour les cultures de jardinage et maraichage et de faire des réalisations les promesses de réalisation des banquettes et demi-lunes et de l'assainissement des villages.

L'octroi des subventions a suscité un important engouement des demandes dont la plupart est resté non satisfaites comme l'indique le récit faute de ressources financières.

Récit 13 : « Vraiment d'augmenter les nombres des bénéficiaires parce que sur 400 dossiers, ils ont sélectionné seulement 50 dossiers. Surtout les jeunes sont écartés, la plupart des bénéficiaires sont les femmes et vieux. En plus il y a trop de parent ami et connaissance (PAC) dans cette affaire. Mon souci c'est d'encadrer les jeunes ».

5.9 Ce qu'il faut améliorer dans l'intervention

Il est important de renforcer le dispositif de suivi et de d'encadrement des activités des bénéficiaires afin de leur permettre de pérenniser les acquis et de bien s'intégrer dans le marché local voire se positionner ultérieurement comme prestataires et fournisseurs de biens et services. Il convient en outre de consolider et de mieux étoffer le mécanisme de diagnostic, de vérification et d'évaluation des potentiels bénéficiaires en amont de tout octroi des subventions dans l'objectif de s'assurer d'un certain nombre de préalables et d'identifier les gaps en termes de capacités et de ressources productives. Il s'agit notamment des capacités du porteurs, de sa motivation, du réalisme du projet, des ressources dont il dispose pour mener à bien son activité et enfin de la pertinence ou niveau de conformité du projet avec les opportunités qu'offre le tissu économique local. Les agents du projet devraient renforcer le dispositif de suivi périodique mis en place afin d'apporter aux bénéficiaires le coaching et l'encadrement nécessaires à la réussite de leurs projets.

De plus, il important d'encourager les bénéficiaires à se mettre en réseau et nouer des partenariats entre eux en vue de constituer une chaîne d'offre de services et d'assurer la continuité de l'approvisionnement mais également de mettre à profit leur réseau commun de clientèle. Les réseaux des entrepreneurs donnent plus de capacités et permettent d'avoir accès à de meilleures opportunités en termes de marchés et de prestations de services.

Sur la nature des subventions, l'OIM devrait envisager un mécanisme permettant de mieux gérer les risques par la mise à disposition de kits adaptés aux besoins préalablement exprimés par les bénéficiaires individuels et collectifs. Le cash comporte énormément de risque de détournement d'objectifs qu'il convient de bien gérer à l'avenir. Il faudrait aussi mieux intégrer les migrants dans les différents projets afin de leur donner toutes les chances de réussir localement et de mieux se sentir auprès des populations locales ; ce qui leur éviterait de s'adonner ou de céder à la tentation d'une certaine influence négative.

L'OIM doit nonobstant améliorer les retards dans le décaissement des fonds et revoir à la hausse le montant de la subvention pour certains bénéficiaires tenant compte de leurs besoins réels et éviter de prédéterminer le montant à l'avance sans référence auxdits besoins.

Enfin, il faut également encourager les présidents de comités à systématiser les réunions à tenir de façon périodique (trimestre de préférence pour certains).

VI. Conclusion et recommandations

6.1 Conclusion

Après deux ans de mise en œuvre du projet « Comprendre et Traiter les facteurs de conflits le long des routes migratoires d'Agadez » par l'OIM dans les trois communes de la région d'Agadez à savoir les communes d'Agadez, d'Arlit et d'Ingall (y compris la localité d'Assamaka), la présente évaluation finale conclut à sa performance. Les deux résultats escomptés à la fin du projet sont atteints puisque d'une part il est ressorti des entretiens et focus groups que grâce au projet, les conflits entre migrants et autochtones se sont considérablement atténués par le biais des différentes interventions notamment les formations et des activités de sensibilisation. D'autre part, les subventions collectives et individuelles des groupements et des couches vulnérables (jeunes et femmes) ont créé d'énormes AGR et la plupart des entreprises subventionnées fonctionnent de manière satisfaisante et offrent de l'emploi aux promoteurs et à d'autres jeunes grâce à leurs externalités positives. Ces résultats sont atteints grâce au mécanisme d'intervention du projet qui a d'abord balisé le terrain par deux études, une sur les facteurs des conflits et l'autre sur le marché de travail. Ces études ont fortement guidé les interventions sur les deux axes du projet ; ce qui justifie largement le niveau plus que satisfaisant d'atteinte des résultats. Ensuite, la réussite du projet est aussi imputable au fait que les communes constituent la porte d'entrée des interventions. Enfin, la mise en place des comités communautaires servant de réceptacles des différents besoins exprimés par les communautés (présidés par les maires) qui définissent les activités, sélectionnent les bénéficiaires dans la transparence et suivent la mise en œuvre compte pour beaucoup dans la réussite dudit projet.

6.2 Recommandations

Au PBF :

- Mettre plus de fonds à la disposition de l'OIM pour la continuité des activités du projet. Il est ressorti que le budget alloué au projet est très limité devant des demandes énormes et pressantes des communautés notamment des jeunes et des femmes y compris les migrants. La limite du budget a conduit à une sélection très restreinte des bénéficiaires individuels de la subvention.

- Un projet d'envergure sous régionale basé à Agadez et qui va faire la centralisation serait d'une importance capitale ;

A l'OIM :

- Rendre souple le décaissement et mettre en place un fonds d'urgence ;
- Créer un cadre pour que les femmes et jeunes entrepreneurs compétents puissent servir de fournisseurs de bien et matériel aux bénéficiaires des futures subventions ;

A l'Etat

- Assurer la coordination des actions des partenaires sur les questions de cohésion sociale et création d'opportunités économiques. On gagnera plus si les actions sont coordonnées et cela revient à l'Etat.
- Assurer l'appropriation des actions des partenaires. Cette appropriation est une condition importante pour assurer la pérennisation des acquis.

VII. Bibliographie

1. GSC ALHIKMAT (2022) : Rapport mensuel de Février 2022 ; 6p.
2. GSC ALHIKMAT (2022) : Rapport mensuel de Mars 2022 ; 8p.
3. GSC ALHIKMAT (2022) : Rapport mensuel de Avril 2022 ; 15p.
4. GSC ALHIKMAT (2022) : Rapport mensuel de Mai 2022 ; 23p.
5. GSC ALHIKMAT (2022) : Rapport mensuel de Juin 2022 ; 12p.
6. MADASAL (2022) : Etude sur la capitalisation des acquis dans le cadre du développement des opportunités économiques et d'emplois dans les communes d'agadez, d'arlit et d'ingall ; 47p.
7. Ministère du Plan (2017) : Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 ; 171p.
8. OPTIMA+ (2021) : Etude de marche Au sein des communautés hôtes Ciblées des communes d'Agadez, d'Arlit et d'Angall, Assamaka ; 77p.
9. PBF (2020) : Document de projet du pbf ; 12p.
10. PBF (2021) : Rapport de progrès de projet PBF ; Niger ; 21p.

ANNEXE 1 : Cadre des résultats

| | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Etapas d'indicateur/ milestone | Progrès actuel de l'indicateur | Raisons pour les retards ou changements |
|--|---|------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---|
| Résultat 1 La relation entre les migrants en transit et les communautés hôtes s'est améliorée dans les localités les plus sévèrement impactées par la diminution de l'économie migratoire et les changements dans les flux migratoires | Indicateur 1.1 % de représentants communautaires (hommes et femmes) qui signalent une amélioration des relations entre les membres de la communauté hôte et les migrants grâce aux interventions | 53% | 70% | NA | 92,7% | Il s'agit ici des membres des comités communautaires de suivi |
| | Indicateur 1.2 % de membres de la communauté (hommes et femmes) qui déclarent avoir une meilleure perception des migrants suite aux interventions | 62% | 70% | NA | 65,2% | <ul style="list-style-type: none"> • 34,8% ont une mauvaise perception des migrants • 37,4% n'ont pas de perception particulière • 27,8% ont une bonne perception des migrants |
| Produit 1.1 Les communautés ont une compréhension améliorée des causes de conflit dans leur communauté. | Indicateur 1.1.1 Nombre d'études de référence | 1 | 1 | 1 | 1 | Achévé |
| | Indicateur 1.1.2 Nombre de communes incluses dans l'étude de référence | 3 | 3 | 3 | 3 | Achévé |
| | Indicateur 1.1.3 Nombre de parties prenantes déclarant que l'étude est un outil utile pour informer la prévention des conflits | 0 | 50 | 50 | 49 dont 12 femmes | |

| | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Etapes d'indicateur/ milestone | Progrès actuel de l'indicateur | Raisons pour les retards ou changements |
|---|--|------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|---|---|
| | (ventilé par âge, sexe et statut dans la communauté, c'est-à-dire les représentants communautaires/les migrants) | | | | | |
| | Indicateur 1.1.4 % des membres du comité communautaire déclarant que l'étude a permis de mieux comprendre les causes des conflits dans leur communauté | 0 | 70% | 70% | 92% | |
| Produit 1.2 Des structures sociales sont en place pour favoriser le dialogue communautaire pour les interventions communautaires | Indicateur 1.2.1 Nombre de comités communautaires soutenus pendant la mise en œuvre du projet | 0 | 4 | 4 | 4 | 4 comité soutenus et fonctionnels qui assure aussi le suivi du projet. |
| | Indicateur 1.2.2 Nombre de parties prenantes qui participent aux comités communautaires (ventilé par âge, sexe et statut dans la communauté, c'est-à-dire les représentants communautaires, les membres de la communauté hôte, les migrants, les groupes vulnérables et / | 0 | 40 | 40 | 120 dont 41 femmes, (4 migrants, 7 autorités communales, 7 représentants des jeunes (3 filles et 4 garçons), 15 communautaires (représentants des autorités traditionnelles/religieuses) et 87 autres membres des communautés). | L'implication de plusieurs couches communautaires a significativement augmenté le nombre de membre des comités, améliorant ainsi leur représentativité. |

| | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Etapes d'indicateur/ milestone | Progrès actuel de l'indicateur | Raisons pour les retards ou changements |
|--|---|------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|---|---|
| | Indicateur 1.2.3 Nombre de réunions du comité communautaire tenues pendant la mise en œuvre du projet | 0 | 76 | 76 | 64 réunions avec la participation de 126 membres dont 31% de femmes | Le démarrage tardif des activités et la redynamisation des comités a eu un impact sur le nombre de réunions prévues. |
| | Indicateur 1.2.4 % des membres du comité communautaire déclarant que le comité a offert une plateforme d'échange pour discuter librement des tensions | 0 | 70% | 70% | 96% | |
| Produit 1.3 Les organisations de la société civile et les médias locaux sont équipés pour faire face aux tensions communautaires de manière efficace et responsable | Indicateur 1.3.1 Nombre de sessions de formation délivrées pendant la mise en œuvre du projet | 0 | 4 | 4 | 11 | Les premières formations n'ayant pas atteint le nombre de personnes requises, et la taille de salle étant limitée, il a fallu organiser plus de sessions que prévues. |
| | Indicateur 1.3.2 Nombre de représentants de la société civile et des médias formés sur les migrations et la prévention des conflits (ventilés par âge, sexe, lieu et secteurs) | 0 | 120 | 120 | 121 dont 48 femmes | |
| | Indicateur 1.3.3 Nombre d'activités mises en œuvre par la société civile et les médias pendant la mise en œuvre du projet | 0 | 160 | 160 | 181 | Il s'agit des activités mises en œuvre par les radios et les organisations de la société civile suivie par les comités, l'OIM et les ONG partenaires. |
| | Indicateur 1.3.4 | 0% | 70% | 70% | 100% | |

| | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Etapes d'indicateur/ milestone | Progrès actuel de l'indicateur | Raisons pour les retards ou changements |
|--|---|-----------------|------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--|
| | % d'acteurs formés déclarant que la formation les a aidé à traiter de la migration et des migrants de manière plus positive | | | | | |
| | Indicateur 1.3.5 % des membres de la communauté déclarant que les activités mises en œuvre par la société civile et les acteurs des médias ont contribué à la prévention ou à la résolution pacifique des conflits | 0% | 70% | NA | 56% | Cela peut se justifier par le fait que 35,3% de la communauté ne sont pas au courant des activités du projet PBF et 19% pensent que la création des AGR est mieux indiqué pour améliorer la cohésion sociale |
| | Indicateur 1.3.6 % de la société civile et des acteurs des médias qui indiquent que la société civile a été suffisamment engagée dans la résolution des tensions communautaires | 0% | 70% | NA | 80,8% | |
| Résultat 2 Les opportunités économiques disponibles pour les membres de la communauté hôte se sont | Indicateur 2.1 % des membres de la communauté déclarant que davantage d'opportunités économiques sont rendues disponibles par les agences / ministères locaux | 0% | 60% | NA | 57,8% | |

| | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Etapes d'indicateur/ milestone | Progrès actuel de l'indicateur | Raisons pour les retards ou changements |
|--|--|------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | améliorées dans les localités les plus sévèrement impactées par la diminution de l'économie migratoire et les changements dans les flux migratoires | | | | | |
| Produit 2.1 La connaissance des contextes économiques et des marchés locaux est utilisée pour informer les interventions communautaires | Indicateur 2.1.1 Nombre de communes soumises à/inclues dans l'analyse de marché | 0 | 3 | 3 | 3 | |
| | Indicateur 2.1.2 Nombre de parties prenantes impliquées dans l'analyse (ventilées par âge, sexe, secteurs, statut, c'est-à-dire universitaires, experts, représentants de l'État, entrepreneurs locaux, organisations liées à l'emploi, etc.) | 0 | 120 | 120 | 69 dont 17 femmes | |
| | Indicateur 2.1.3 % de partenaires dans les agences/ministères cibles déclarant que l'analyse de marché est | 0% | 80% | 80% | 57,5% | |

| | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Etapes d'indicateur/ milestone | Progrès actuel de l'indicateur | Raisons pour les retards ou changements |
|--|--|------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|
| | un outil utile pour informer les stratégies et les interventions en vue d'améliorer les opportunités économiques | | | | | |
| Produit 2.2 L'expertise et / ou l'expérience dans le développement de stratégies et d'interventions pour améliorer les opportunités économiques sont partagées avec les agences / ministères cibles | Indicateur 2.2.1 Nombre d'experts déployés | 0 | 5 | 5 | 5 experts dont une femme | 3 experts sont déployés au niveau des trois communes d'intervention et 2 autres experts sont au niveau central en appui au trois déployés. |
| | Indicateur 2.2.2 Nombre d'agences / ministères soutenus | 0 | 5 | 5 | 10 | Les Mairies d'Agadez, Ingall et Arlit; Les services techniques déconcentrés de l'Etat : Plan; Agriculture; Elevage; ANPE; Chambre de commerce; Conseil de jeune; Plateforme des jeunes |
| Produit 2.3 Des initiatives durables sont en place pour soutenir les individus et / ou les organisations avec des idées innovantes pour créer des | Indicateur 2.3.1 Nombre de subventions octroyées | 0 | 100 | 100 | 134 | |
| | Indicateur 2.3.2 Nombre d'initiatives soutenues | 0 | 100 | 100 | 375 | |
| | Indicateur 2.3.3 Nombre de membres de la communauté soutenus (ventilé par âge, sexe, secteurs | 0 | 100 | 100 | 1062 dont 731 femmes | La cible initiale visait à financer des AGR individuellement. Dans la modalité de mise en œuvre et afin d'avoir un impact important des actions du projet, plusieurs AGR |

| | Indicateurs | Base de données | Cible de fin de projet | Etapes d'indicateur/ milestone | Progrès actuel de l'indicateur | Raisons pour les retards ou changements |
|------------------------------|---|-----------------|------------------------|--------------------------------|--|---|
| emplois dans les communautés | économiques, autres, par ex. groupes vulnérables et / ou marginalisés) | | | | | collectives comportant en moyenne 10 personnes ont été financées. Ce qui a contribué à augmenter significativement le nombre de personnes touchées. |
| | Indicateur 2.3.4 % des membres de la communauté (hommes et femmes) soutenus déclarant que les subventions ont aidé à créer ou à maintenir des emplois dans les communautés | 0% | 70% | NA | 100% | Les membres de la communauté soutenus sont assimilés ici aux bénéficiaires individuels. |
| | Indicateur 2.3.5 Nombre d'emplois créés ou maintenus grâce aux subventions | 0 | 50 | 50 | 186 emplois créés y compris les promoteurs, soit une moyenne de 2,48 employés par entreprise | |

ANNEXE 2 : Matrice d'évaluation

| Sous-questions | Indicateur | Méthodes de collecte de données | Principales sources de données / informations |
|--|--|--|---|
| En quoi le projet est-il pertinent par rapport à la cohésion sociale et à la création d'opportunité économique ? | | | |
| Que pensez-vous de la pertinence de la stratégie d'intervention du projet PBF par rapport à l'objectif de cohésion sociale entre migrants et population autochtones ? | Perception des autorités sur la pertinence du projet Opinions de l'équipe de coordination du projet à l'OIM | Entretiens semi-directifs avec l'équipe de la coordination du projet et avec les maires des communes d'intervention et aux autorités coutumières | Enquête qualitative terrain de l'évaluation |
| Pouvez-vous nous décrire le climat de la cohabitation des communautés locales avec les migrants depuis leur installation sur le site de transit ? S'il existe des conflits, pouvez-vous donner des cas d'exemples ? S'il existe des conflits, quels sont les motifs/les causes ? Pensez-vous que les activités du projet PBF/OIM constituent des réponses aux causes de ces conflits*? Quels types d'appuis avez-vous reçu de ce projet ? Cela vous a-t-il été utile ? Si oui, en quoi ? Si non, qu'est-ce qui vous aurait été utile ? Avez-vous le sentiment que le projet s'est penché sur les problèmes que vous avez parce que vous êtes des femmes/jeunes ? Etes-vous satisfait(e)s des réponses que le projet a apporté à ces problèmes ? | Perception des bénéficiaires (individuels et collectifs) sur la pertinence du projet notamment en ce qui concerne sa justification, ses activités et la correspondance de celles-ci à aux attentes ; Récits de vie. | Des échanges à travers des focus groups qui réunissent les bénéficiaires par catégorie (garçons, filles et femmes) | Enquête qualitative terrain de l'évaluation |
| A quel degré le projet a-t-il répondu à tes attentes de création d'emploi ? Selon toi, quel peut être le degré de satisfaction par rapport à la pertinence du projet vis-à-vis de la problématique de cohésion sociale ? | Proportion des bénéficiaires déclarant que le projet répond à leurs attentes ; Proportion des bénéficiaires déclarant que le projet est pertinent par rapport aux | Collecte des données quantitatives par questionnaire | Enquête quantitative terrain de l'évaluation |

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>Selon toi, quel peut être le degré de satisfaction par rapport à la pertinence du projet vis-à-vis de la problématique de création d'opportunité d'emploi ?</p> | <p>thématiques de cohésion sociale et de création d'emplois ; Niveau de satisfaction des bénéficiaires de la pertinence du projet.</p> | | |
| Quelle est la cohérence du projet ? | | | |
| <p>Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les priorités nationales et régionales pour la consolidation de la paix ? Dans quelle mesure le projet a-t-il été compatible et a-t-il créé des synergies avec d'autres projets mis en œuvre par l'OIM et d'autres partenaires ?</p> | <p>Opinions de l'équipe de coordination du projet à l'OIM et des autorités sur l'alignement du projet aux cadres programmatiques nationaux, régionaux et communaux</p> | <p>Entretiens semi-directifs avec l'équipe de la coordination du projet et avec les maires des communes d'intervention et aux autorités coutumières</p> | <p>Enquête qualitative terrain de l'évaluation Revue documentaire</p> |
| Quelle est l'efficacité du projet dans la mise en œuvre des activités ? | | | |
| <p>Que pensez-vous de la mise en œuvre des activités du projet PBF au niveau de tous les groupes cibles ? Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils été atteints et ont-ils contribué à la réalisation des effets attendus ? Quels sont les facteurs qui expliquent les résultats obtenus (positifs ou négatifs) ?</p> | <p>Perceptions des acteurs sur la mise en œuvre des activités du projet</p> | <p>Entretiens semi-directifs avec l'équipe de la coordination du projet et avec les maires des communes d'intervention et aux autorités coutumières</p> | <p>Enquête qualitative terrain de l'évaluation</p> |
| <p>Les activités et les appuis qui ont été programmés dans le cadre du projet en vos faveurs ont-ils été entièrement réalisés ?</p> | <p>Perception des bénéficiaires (individuels et collectifs) sur la mise en œuvre des activités du projet ; Récits de vie.</p> | <p>Des échanges à travers des focus groups qui réunissent les bénéficiaires par catégorie (garçons, filles et femmes)</p> | <p>Enquête qualitative terrain de l'évaluation Revue documentaire</p> |
| <p>Quels types d'appuis as-tu reçus du projet PBF/OIM ? Dans quelle mesure es-tu satisfait des appuis reçus dans le cadre du projet ? Quel peut être selon toi le degré de satisfaction par rapport à la réalisation des activités prévues dans le cadre du projet ?</p> | <p>Proportion des bénéficiaires individuels déclarant avoir reçu un type d'appuis donné Proportion des bénéficiaires par niveau de satisfaction</p> | <p>Collecte des données quantitatives par questionnaire auprès des bénéficiaires individuels</p> | <p>Enquête quantitative terrain de l'évaluation</p> |

| | | | |
|---|--|---|---|
| | par rapport à la mise en œuvre des activités | | |
| <p>Quels types d'appuis a reçus votre groupement dans le cadre du projet PBF/OIM ?</p> <p>Combien d'activités votre groupement a réalisées dans le cadre du projet PBF/OIM ?</p> <p>Est-ce votre groupement a soumis des activités de cohésion sociale à petite échelle et qui n'ont pas été financées par le projet ?</p> <p>Quel peut être selon vous le degré de satisfaction par rapport à la réalisation des activités prévues dans le cadre du projet ?</p> | <p>Proportion des groupements individuels déclarant avoir reçu un type d'appuis donné ;</p> <p>Le nombre d'activités réalisées par les groupements ;</p> <p>Pourcentage des groupements ayant soumis des activités non financées par le projet ;</p> <p>Proportion des groupements par niveau de satisfaction par rapport à la mise en œuvre des activités</p> | <p>Collecte des données quantitatives par questionnaire auprès des responsables des groupements bénéficiaires</p> | <p>Enquête quantitative terrain de l'évaluation</p> |
| Quelle est l'efficience du projet dans la mise en œuvre des activités ? | | | |
| <p>Dans quelle mesure les ressources mises à la disposition du projet ont-elles été converties en résultats ?</p> <p>Dans quelle mesure le système S&E a-t-il fourni des informations au niveau des résultats et de l'impact du projet sur les groupes cibles ?</p> <p>Dans quelle mesure la coordination entre les agences partenaires a-t-elle amélioré la mise en œuvre du projet ou augmenté les coûts de transaction ?</p> | <p>Opinions de l'équipe de coordination du projet à l'OIM</p> | <p>Entretiens semi-directifs avec l'équipe de la coordination du projet</p> | <p>Enquête qualitative terrain de l'évaluation</p> |
| <p>Que pensez de la gestion des fonds du projet PBF ?</p> <p>Quelle correspondance faites-vous entre budget du projet et résultats attendus ?</p> | <p>Opinions des acteurs (autorités communales, structures déconcentrées des ministères, cabinets prestataires) sur la gestion</p> | <p>Entretiens semi-directifs avec les acteurs</p> | <p>Enquête qualitative terrain de l'évaluation</p> |

| | | | |
|--|--|---|---|
| | administrative et financière du projet | | |
| <p>Quelle appréciation fais-tu de la durée de la sélection des bénéficiaires ?</p> <p>Quelle appréciation fais-tu de la durée écoulée entre la sélection et l'octroi de la subvention ?</p> <p>Est-ce que la subvention reçue a été suffisante par rapport à votre demande</p> | <p>Proportion des bénéficiaires individuels et des membres des comités déclarant que la durée de sélection des dossiers des bénéficiaires est longue, courte ou raisonnable ;</p> <p>Proportion des bénéficiaires individuels et des membres des comités déclarant que la durée écoulée entre la sélection des dossiers et l'octroi de la subvention est longue, courte ou raisonnable ;</p> <p>Proportion des bénéficiaires individuels et des membres des comités déclarant que la subvention reçue a été suffisante par rapport à la demande ;</p> <p>Proportion des bénéficiaires individuels et des membres des comités par niveau de satisfaction par rapport à l'efficacité du projet</p> | <p>Collecte des données quantitatives par questionnaire auprès des bénéficiaires individuels et des membres des comités communautaires de suivi</p> | <p>Enquête quantitative terrain de l'évaluation</p> |
| Quel est l'impact du projet ? | | | |
| <p>En quoi peut-on dire que le projet PBF a contribué à la cohésion sociale entre migrants et population autochtone ?</p> | <p>Perceptions des autorités sur l'impact du projet sur la cohésion sociale entre</p> | <p>Entretiens semi-directifs avec les maires des</p> | <p>Enquête qualitative terrain de l'évaluation</p> |

| | migrants et population autochtone | communes bénéficiaires du projet | |
|--|---|---|---|
| <p>Qu'est-ce que le projet a changé pour vous en tant que bénéficiaire ? Avez-vous appris des choses nouvelles ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>Pensez-vous que le projet a contribué à améliorer la cohésion sociale en générale et celle entre les migrants et les autochtones en particulier ?.</p> <p>Pensez-vous que le projet a contribué à améliorer la création d'opportunités économiques pour les jeunes et les femmes ?</p> | <p>Perception des bénéficiaires (individuels et collectifs) sur les changements apportés par le projet en termes de cohésion sociale et création d'opportunités économiques ;</p> <p>Récits de vie.</p> | <p>Des échanges à travers des focus groups qui réunissent les bénéficiaires par catégorie (garçons, filles et femmes)</p> | <p>Enquête qualitative terrain de l'évaluation</p> |
| <p>A quel degré le projet a-t-il augmenté votre revenu ?</p> <p>A quel degré le projet a-t-il amélioré votre compréhension de gestion d'entreprise ?</p> <p>Comment perçois-tu la présence des migrants en transit dans votre localité ?</p> <p>Quel peut être le degré de satisfaction par rapport à l'amélioration des relations entre les migrants en transit et les membres de la communauté hôte après ?</p> <p>Quel peut être le degré de satisfaction par rapport à la création d'opportunités économiques pour les femmes et les jeunes après l'intervention du projet ?</p> | <p>Proportion des bénéficiaires déclarant que le projet a augmenté leurs revenus ;</p> <p>Proportion des bénéficiaires dont le projet a fortement, moyennement ou faiblement amélioré leurs compréhensions de gestion d'entreprise ;</p> <p>Proportion des bénéficiaires selon leurs perceptions des migrants ;</p> <p>Proportion des bénéficiaires par niveau de satisfaction par rapport à l'impact du projet</p> | <p>Collecte des données quantitatives par questionnaire auprès des responsables des bénéficiaires individuels</p> | <p>Enquête quantitative terrain de l'évaluation</p> |
| <p>Comment percevez-vous la présence des migrants en transit dans votre localité ?</p> | <p>Proportion des membres des communautés selon leurs perceptions de la</p> | <p>Collecte des données quantitatives par questionnaire auprès des</p> | <p>Enquête quantitative terrain de l'évaluation</p> |

| | | | |
|---|---|---|--|
| | présence des migrants en transit dans leurs localités | membres des communautés bénéficiaires | |
| En quoi le projet a créé de la synergie et quelle est sa sensibilités aux conflits ? | | | |
| La conception du projet s'est-elle sciemment intégrée ou s'est-elle retrouvée engrenée dans un cercle vertueux avec d'autres actions (effet de catalyse) ? Dans quelle mesure le projet a-t-il été utilisé pour appuyer d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il généré un apprentissage pour les partenaires ? | Opinions de l'équipe de coordination du projet à l'OIM | Entretiens semi-directifs avec l'équipe de la coordination du projet | Enquête qualitative terrain de l'évaluation |
| Le projet a-t-il créé des condition pour la durabilité des acquis ? | | | |
| Quelles sont selon vous les conditions mises en place par le projet afin de pérenniser les acquis ? | Opinions de l'équipe de coordination du projet à l'OIM, les autorités locales et les cabinets prestataires | Entretiens semi-directifs avec l'équipe de la coordination du projet | Enquête qualitative terrain de l'évaluation |
| Que pensez-vous de la continuité des mécanismes mis en place par le projet (appuis, sensibilisation, etc.) après sa clôture ? | Perception des bénéficiaires (individuels et collectifs) sur la durabilité des acquis Récits de vie | Des échanges à travers des focus groups qui réunissent les bénéficiaires par catégorie (garçons, filles et femmes) | Enquête qualitative terrain de l'évaluation |
| Quel est la situation de développement de votre entreprise depuis sa création ? | Proportion des bénéficiaires individuels selon la croissance de leurs entreprises | Collecte des données quantitatives par questionnaire auprès des bénéficiaires individuels | Enquête quantitative terrain de l'évaluation |
| Que pensez-vous de la continuité des acquis du projet en termes de résultats et de mécanisme mise en place après la fin du projet ? | Proportion des acteurs déclarant que la continuité des acquis du projet est probable, modérément probable, modérément improbable, improbable ou impossible d'évaluer. | Collecte des données quantitatives par questionnaire auprès des acteurs (bénéficiaires individuels, collectifs, membres des comités, structures déconcentrées des ministères) | Enquête quantitative terrain de l'évaluation |